



CHÉNIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR FERRIER



LABELLE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE, NUMÉRO 24

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 11 JUIN 1943

Les Cahiers de la restauration

En 1789, une avalanche de cahiers de doléances, dits Cahiers de la révolution, s'abattit sur le pouvoir abusif, tracassier et tyrannique d'une caste de privilégiés qui opprimaient le peuple français grâce à la faiblesse d'une monarchie qui avait jeté un éclat incomparable sur la France, mais que la noblesse tenait à dessein éloignée du peuple.

Celui-ci, réduit à l'état de servage, dépouillé de ses droits et courbé sous le fardeau de plus en plus lourds des charges, des impôts et des obligations, releva la tête, résolu à redresser l'échine. D'un bout à l'autre du royaume, la petite bourgeoisie, la paysannerie et la rotture chargèrent leurs délégués aux Etats généraux, qui n'avaient pas été convoqués depuis 1614, d'exposer leurs revendications. Ils réclamaient la justice, l'égalité de tous devant la loi et l'impôt, et l'abolition des privilèges consentis exclusivement à la noblesse, au haut clergé et à la grande bourgeoisie.

Un coup d'oeil sur la situation d'alors, qui résultait d'une crise financière, conséquence de la mauvaise répartition des impôts, et d'une crise politique aiguë qui faisait chanceler le trône compromis par une noblesse omnipotente et exploitatrice, permet un rapprochement avec l'état de la France contemporaine.

Lors de la convocation des Etats généraux par Louis XVI, la France était divisée: aux privilégiés, dont l'opulence avait précipité la ruine et la décadence du pays, s'opposait l'immense armée des opprimés, le peuple, la majorité de la nation. Aujourd'hui, à l'heure où les éléments de résistance à l'oppression se lient en un seul faisceau dans la France coloniale, le pays est également divisé: contre l'occupant et ses collaborateurs français, qui ont détruit son prestige et souillé son blason depuis 1940, s'élève la nation tout entière partagée il est vrai en France occupée sur son sol et en France libre et exilée dans son empire colonial et en Angleterre, mais unie sous une seule dénomination: la France combattante.

Après l'éclatante victoire alliée d'Afrique, prélude du triomphe définitif, de la civilisation sur la barbarie, dans l'attente impatiente de l'invasion de l'Europe continentale et de la libération de son territoire, la France de 1943 prépare les Cahiers de la restauration, comme celle de 1789 redigeait ceux de la révolution.

En 1789, les députés du Tiers, après avoir trouvé la porte de la salle des séances fermée sur l'ordre du roi, qui agissait sous la pression de la noblesse, s'enfermèrent dans la salle du Jeu de Paume et se jurèrent de rester unis et de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. En 1943, à Casablanca, puis à Alger, la France combattante et ses alliés répètent le serment historique du Jeu de Paume. Au Maroc et en Algérie, les chefs de la résistance française jurent de rester unis et de poursuivre la lutte avec leurs alliés jusqu'à la reddition totale de l'ennemi et la libération de la France métropolitaine.

Ils ont de plus promis solennellement au peuple français de reconnaître officiellement et effectivement son droit inaliénable de se donner la constitution et les représentants de son choix.

A la prise de la Bastille, correspondra la ruée générale de la France captive et de la France combattante contre l'occupant et ses affidés français, le jour de l'invasion alliée sur le continent. Et à l'exemple des aïeux de 1793 s'adressant à la Convention pour la féliciter de sa sagesse et de sa fermeté dans la défense de la liberté, et pour réclamer "de l'énergie du Comité de Salut Public que les conspirateurs soient placés sous le glaive vengeur des lois", les Français d'aujourd'hui exigent sans doute du gouvernement populaire issu de la victoire prochaine que les collaborationnistes soient placés, eux aussi, sous le glaive vengeur des lois et que les responsables de la guerre reçoivent un châtiment exemplaire.

Malgré ses divisions de surface, la France est unie dans sa détermination de chasser l'occupant de son sol. A la suite de son accord avec de Gaulle, Giraud disait à la France que si elle reste encore divisée sur certains problèmes consécutifs à la victoire prochaine, elle doit rester unie quant à la poursuite du but immédiat.

De même que les Cahiers de la révolution exprimaient la volonté unanime du peuple français de secouer le joug des tyrans de l'intérieur, de même les Cahiers de la restauration devront traduire le désir unanime de la France ressuscitée de se redonner une forme de gouvernement conforme à son génie et à ses aspirations, si elle veut resplendir de son éclat millénaire après l'éclipse qui a suivi sa défaite de 1940.

W. E.

On chuchote que...

Parlant de l'Université de Montréal dont l'inauguration officielle vient d'avoir lieu, l'honorable Hector Perrier disait que "c'était un monument élevé à la grandeur des Canadiens - français". Lors des grandes cérémonies qui se sont déroulées le 3 juin dernier, où donc s'était tapi le docteur Albiny Paquette, secrétaire provincial sous le régime le Noblet Duplessis et qui disait lui, que "l'Université de Montréal était un monument à la bêtise et à la sottise"? Combien différents sont les concepts de deux hommes qui se sont succédé à un même poste! L'un se pose en ardent protagoniste de la haute culture chez les nôtres, l'autre, par ses propos, trahit son désir de voir l'obscurantisme régner dans nos rangs!

Les rumeurs d'élections provinciales générales vont s'accroissant. Mais c'est surtout chez les "bleues" ou, plus exactement, chez ceux qui changent l'appellation de leur parti avec chaque virement des vents, qui orientent le plus fort et réclament un appel au peuple. Ils font un réel hachis de politique fédérale et provinciale et brandissent le spectre de la conscription. Si cette mobilisation pour outre-mer était adoptée, ce ne serait que la résultante des habilleries démagogiques des politiciens de bas étage. En plus, M. Godbout n'a aucun motif particulier à invoquer pour lancer le peuple du Québec dans une tournée électorale. Il avait promis de restaurer le crédit de la province: il a tenu parole. Les finances sont assainies. M. le Noblet Duplessis n'a pu terminer son terme, et pour cause: les deniers publics avaient été dilapidés, les coffres étaient secs, le crédit était ruiné. Il s'est esquivé en invoquant des prétextes plus que fallacieux. On connaît le reste de l'histoire.

Monsieur Gérard Bourdon, apôtre des maximes du Bloc popu, orateur plus fort en G... qu'en logique et en bon sens, faisait, dimanche dernier, l'apothéose du mouvement Raymond. Il a surtout traité d'agriculture. Entre deux phrases creuses mais servies aux auditeurs sur le ton de l'exaspération, il s'est écrit, parlant des débouchés à créer à nos produits agricoles: "Il nous faut faciliter l'écoulement, la vente de tous nos produits de la terre! Du premier jusqu'au dernier, à partir des "bas jusqu'aux chapeaux!" Diantre! Mais depuis quand donc les couvre-chef et la mince soie qui cachent les chevilles de nos élégantes poussent-ils sur de hautes tiges? Décidément, la terre du Québec rend plus que nous ne croyions!

La "conscription militaire" pour service outre-mer étant devenue formule de moins en moins susceptible d'effaroucher l'imagination populaire ou, si l'on préfère, populacière, nos plumeux pro-fascistes brandissent maintenant un nouvel épouvantail: la "conscription de la scolarité." Ils ne disent pas, toutefois, que cette même conscription a été légalement imposée à la Cité du Vatican... par le Pape lui-même.

Avez-vous observé qu'il suffit de parler d'"éteignoirs" pour que nos nationaux se sentent invariablement visés? N'est-il pas significatif, en effet, que, dès qu'ils entendent ce mot de la bouche d'un homme public ou le lisent dans un journal vraiment sérieux, leur réaction est immédiate comme elle le serait sous l'action d'une bonne fessée imprévue, et l'esprit d'agressivité défensive du Grincheux automatiquement éveillé, voire déchainé?

Dis-moi comment tu entends la critique et je dirai si tu te sens lâche!...

L'Avenir du Nord publie aujourd'hui un résumé, que d'aucuns trouveront peut-être trop court, d'une récente causerie de M. l'abbé Arthur Maheux, D.Th., L.Ph., professeur d'histoire à l'Université Laval, de Québec. Nous en conseillons néanmoins la lecture attentive à tous



L'U.N. devait économiser, mais elle a dépensé \$110,000,000 chaque année pendant trois ans

Deux millions par semaine sous le régime de l'U.N.

"Si les dettes de la province pouvaient se payer avec des mots, Québec aurait de plus gros surplus que ceux du gouvernement actuel", a déclaré l'hon. J.-Arthur Mathewson, à l'Assemblée législative.

Sur une motion du trésorier pour que la Chambre se forme en comité des subsides, l'hon. Dr. Albiny Paquette a présenté une motion réclamant une audition complète et impartiale de la situation financière de la Province afin d'améliorer la comptabilité du gouvernement. Le chef de l'opposition a parlé à l'appui de la motion Paquette. "Il y a trois ans que nous avons fait cette vérification", a répondu M. Mathewson, "et l'hon. chef de l'opposition à qui le rapport du vérificateur a été remis, fait preuve d'un manque de mémoire déconcertant".

Le trésorier du gouvernement Godbout a rappelé à M. Duplessis que son gouvernement d'Union nationale avait dépensé 110 millions par année pendant trois ans.

C'est en commençant sa réponse que M. Mathewson dit que si on pouvait payer les dettes de la province avec des mots, Québec aurait des surplus fantastiques.

"Il y a trois ans que nous avons fait faire la vérification que l'opposition nous demande", dit le trésorier. "Nous avons choisi comme vérificateur M. James-C. Thompson, expert reconnu au Canada en matière d'administration publique. Le rapport de M. Thompson a été communiqué au chef de l'opposition qui souffre, évidemment, d'un manque de mémoire déconcertant. Avant d'arriver au pouvoir, en 1935 et 1936, je chef de l'opposition disait: "Nous aurons une saine politique financière. Nous allons économiser! Nous pouvons faire 20 p.c. d'économies dans les dépenses publiques en abolissant les sinécures".

"Continuez, c'est très amusant", dit l'hon. Hector Perrier.

"La province a vu de 1936 à 1939 ce que le chef de l'opposition concevait comme saine politique financière", continue le trésorier. "Le chef de l'opposition disait encore en 1936: "Nous abolirons les péages sur les ponts". Tout cela, c'étaient des mots. Au pouvoir il a nommé une commission pour réviser la taxation, bien qu'il eût promis de réduire le nombre des commissions. Sa commission n'a pas diminué les taxes puisque les revenus ont augmenté. Un des membres de la commission, M. Georges Macdonald, a démissionné".

"Il a démissionné parce qu'il ne s'entendait pas avec le gouvernement", interromp M. Duplessis. "Il est parti et le gouvernement est resté".

"Pas longtemps", dit M. Perrier.

L'Union nationale a augmenté la dette d'une manière qui n'a pas de précédent", poursuit M. Mathewson.

"En 1936, la dette nette consolidée était de 143 millions, et à la fin de 1939, elle était montée à 264 millions. La dette globale, comprenant tous les engagements pris, était de 209 millions en 1936 et 420 millions en 1939. L'Union nationale avait un revenu d'un million par semaine et en dépensait deux. Ces chiffres nous justifient de dire que le gouvernement du chef de l'opposition a augmenté la dette provinciale plus que tous les gouvernements qui l'ont précédé depuis la Confédération. Nous avons rétabli les finances de la province. Nous vivons selon nos moyens et nous payons la dette à raison de \$100,000 par semaine, 5 millions en chiffres ronds par année. Et nous allons continuer".

Les colons ont reçu \$638,261 en primes en un an

M. Léo Brown, sous-ministre, de la Colonisation, annonce au nom de son ministre, l'hon. Adélard Godbout, qu'au cours de l'année fiscale 1942-1943 le ministère de la Colonisation a payé \$638,261.60 à 12,823 colons, pour des primes de défrichement et de premier labour. Comme on le sait, la prime de défrichement est de \$15 l'acre pour un colon résident, et la prime de premier labour est aussi de \$15 l'acre depuis 1940.

Ces \$638,261.60 distribués en primes s'appliquent à 24,978 acres et demie de terrain semé entre souches ou essouché, 19,423 acres et un quart de labour non semé et 17,356 acres et un quart de labour semé. Il est bon de noter ici que la prime de premier labour se paie maintenant en deux parties: \$10 l'acre dès que le labour est fait, ce qui encourage le colon à labourer de préférence à l'automne, et ensuite \$5 l'acre après l'ensemencement de ce même labour. C'est ce qui explique la distinction faite plus haut entre le labour semé et le labour non semé.

C'est donc 17,356 acres et demie de terre dans la province qui ont été ensemencés pour la première fois et versés à la production agricole en 1942. Il suffit de s'arrêter quelque peu à ce chiffre pour réaliser plus que jamais ce que nous vaut aujourd'hui l'oeuvre colonisatrice poursuivie dans notre province depuis une décennie. Présentement, pour assurer à nos armées et à nos alliés des vivres jusqu'à la victoire, il nous faut précher la production agricole intensive, faire appel à l'effort maximum de tous nos colons comme de tous nos cultivateurs. Sur nos vieilles terres déjà en culture, la production s'augmentera presque uniquement des rendements accrus par acre: mais pour chaque acre de terre neuve labourée et ensemencée pour la première fois, c'est toute la récolte qui passe dans la colonne de la production accrue.

ceux-là qui, ne le connaissant que par oui-dire et à la manière de certains nationaux, désireraient juger par eux-mêmes du véritable esprit démocratique aussi bien que du patriotisme courageux du conférencier bien connu de l'Atlantique au Pacifique... pour être un bilingue parfait, ce dont il doit remercier, sans doute, ses premiers éducateurs qu'il fréquenta, cela va sans dire, bien avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement Godbout et la nomination, comme secrétaire de la province, du député actuel de Terrebonne, l'honorable Hector Perrier.

La "Presse" a publié samedi dernier, sous l'habile et intelligente direction de notre ami Roméo Leblanc, avocat-journaliste, un supplément de 16 pages entièrement consacré à l'Université de Montréal et très artistement illustré, spécialement dont nous tenons à féliciter notre grand confrère. C'est là un document on ne peut plus précieux à conserver, et que d'aucuns auront sûrement intérêt et profit

de consulter à l'occasion. On y découvre, notamment, un "relevé officiel des octrois, directs et indirects, accordés par les gouvernements de la province de Québec à l'Université de Montréal du 14 février 1920 (date de la constitution en corporation de l'université) au 31 mars 1943", que nous reproduisons dans une autre page. On constatera que si les administrateurs de la province ne se sont pas apitoyés aussi bruyamment que d'habitude sur la "grande pitié" de l'Université de Montréal, ils n'ont pas moins posé des actes matériels pratiques dont l'éloquence vaut bien celle des paroles de sympathie les plus enflammées et des belles promesses, faites la main sur le coeur (?), de toute la coopération nécessaire requise, pour le parachèvement du magnifique immeuble dominant le Mont-Royal.

Le Grincheux exprimait récemment le désir de savoir en vertu de quelle des quatre libertés de la Charte de l'Atlantique le gouvernement Godbout avait institué dans Québec l'instruction obligatoire.

CHANTS LAURENTIENS

Ma première "brosse"

Le mot "brosse" n'est pas adopté par l'Académie française au sens de cuite, mais j'ose m'en servir et personne ne m'en blâmera, surtout quand j'ai vu pas plus tard que ces jours derniers, rue Sainte-Catherine, à Montréal, dans le centre de notre foyer d'intellectualité, un brave marchand canadien-français plaquer dans son étalage de dessous féminins la légende suivante: "Vente de décollement". Il voulait sans doute souligner une vente d'écoulement. Il a réussi au-delà de ses espérances.

Revenons donc à ma "brosse". J'avais tout juste quatre ans. C'est par un beau matin de fin de novembre, avec sa première bordée. La température n'est pas encore affolée par le progrès, et la neige qui gonfle la rue Labelle, à Saint-Jérôme, ne sera pas salie par l'huile et la toux névralgique des automobiles: elles n'existent pas encore. Un soleil vil étend ses rideaux de rayons, en séries blondes, sur la chaussée. Des millions de petits diamants scintillent, et je regarde, amusé, des moineaux qui, prenant ces riens de feu pour des grains de blé, cherchent à picorer vainement... Tout comme certains hommes, aujourd'hui, qui croient trouver l'amour dans la démarche, le regard de toutes les femmes...

Je viens d'avoir quatre ans. Nous sommes en 1890. Soudain j'entends la voix helle et si chaude de ma mère, qui a toujours tombé sur mon âme en caresse douce:

— "Viens te laver la figure, c'est jour de boucherie."

En effet, chaque année, mon bon papa de Pacifique, après avoir réussi à engraisser un beau goret, malgré des centaines de visites dans les écoles du beau comté de Terrebonne, invitait le boucher du village, Stanislas Desormeaux, à saigner le pauvre animal, dans un angle de la cour. C'était fête dans toute la maisonnée. Jusqu'à mon frère Maréchal, qui se faisait placer dans sa chaise haute, près de la fenêtre de la cuisine, et qui ne cessait de chanter: "Maxima, maxima", jusqu'à épuisement complet. Il vidait alors sa bouteille de lait. Je le croyais destiné aux ordres, mais le sort en décida autrement, et aujourd'hui, il a la garde des "maximas" de ces Messieurs du Barreau de Montréal...

Ce jour-là, la vue du sang sur la neige, ce dernier regard éperdu d'un animal qui meurt, sans cependant m'émouvoir, avaient frappé plus que d'habitude mon imagination. Je revins au logis en courant, poussé par une soif qui me grattait le gosier. Entrant dans la salle à diner, je vois une belle bouteille claire, remplie d'eau, bien entendu. Je me sers donc quatre rasades, l'une après l'autre. Hélas! Trop tard, je venais "d'enfiler" du whiskey blanc, du vrai, et qui ferait honte aujourd'hui au meilleur alcool de la Régie du Pied du Courant...

Voilà que tout commence à danser. Le portrait de Léon XIII s'agrandit au point de couvrir tout un pan de mur; la reine Victoria relève sa traîne et une rivière de rubis vient mourir à mes pieds; la Sainte-Famille tourne, tourne et je compte cinq petits Jésus, avec dix saints Joseph, tous plus beaux que jamais. Je trouve la sensation amusante, et découvrant sur la table une large corbeille à pain en "papier-mâché", avec fleurs vertes et papillons rouges, je m'en empare, monte dans l'escalier, tant bien que mal, et puis je m'installe en roi dans ce char de triomphe, et vlan! me voilà qui glisse jusqu'en bas, pour arriver sur une petite table destinée au plus beau géranium de mon pauvre papa.

Le géranium m'arrive sur le "bloc" et mon dernier souvenir fut une fleur rouge qui m'entraîna dans les yeux, que je puis bien aujourd'hui comparer à l'oeil de Cain, dans sa tombe, surtout après 52 ans de distance. Ma punition fut bien grande. Personne ne me gronda, mais je passai deux jours dans mon lit de gosse, et ne put, comme mes sœurs et frères, aller offrir du boudin à Monsieur le maire, des "tourtières" au curé Labelle, encore vivant. Sa soute couvre encore, après plus d'un demi-siècle, le côté droit de mes souvenirs.

Adolphe NANTEL

Voudrait-il nous dire en vertu de quelle liberté, de quel principe catholique Sa Sainteté le pape Pie XII, aussitôt que lui fut rétrogradée une partie de son patrimoine temporel, la Cité du Vatican, et imposa la "conscription de la scolarité", pour parler le nouveau langage de nos éteignoirs laurentiens? Com-

La défaite s'annonce prochaine

"Les poussées soutenues des alliés leur permettront de mettre bientôt fin aux hostilités. Et c'est en pionnant les objectifs militaires de l'axe, par voie des airs, qu'ils accompliront cette tâche que nous voulons tous complète." C'est en ces termes que s'exprimait, la semaine dernière, le général Harold H. Arnold, chef des forces de l'air américaines et figure de premier plan dans les cadres militaires étatsuniens.

Il s'est exprimé sans ambages, sans hésitation, formulant à haute voix un voeu dont nous nous bornons, nous, en notre for intérieur, à souhaiter la prochaine réalisation. D'ailleurs, nous croyons que la très forte majorité de ceux qui sont aux leviers de commande, au sein des troupes alliées, se limiteraient, eux aussi, à nourrir cet espoir sans toutefois l'exprimer avec la conviction dont est empreinte la déclaration du général. Toutefois, depuis que le Premier Ministre Winston Churchill a fait une déclaration dans ce sens, les stratèges et commandants militaires sont d'avis que la réduction de l'axe à l'impuissance, par la continuation des bombardements intenses comme ceux qui se sont produits depuis quelque temps, est une manoeuvre qu'il vaut certes la peine de tenter. La puissance des forces de l'air alliées, — il serait plus exact de dire leur souveraineté dans ce domaine, — se manifeste dans la faiblesse qu'affiche l'aviation allemande.

Ce n'est pas la marine, mais bien l'aviation allemande qui contraignit les Britanniques à abandonner si longtemps la route méditerranéenne vers l'Extrême Orient pour faire usage du long parcours par le Cap. Pourtant, c'est bien la force de l'air britannique qui, enfin, manifesta sa supériorité en Afrique, qui nous valut la maîtrise de cette première route méditerranéenne et permit à nos navires marchands et autres de s'y engager en toute sûreté.

Par le truchement de la radio de Rome, le 8 mai dernier, Guglielmo admettait que la Méditerranée était littéralement "infestée des plus puissants navires au monde", entendant certes par là la marine britannique; il ajoutait qu'en plus, les côtes étaient survolées par un essaim d'avions puissants et rapides. Les Allemands furent même plus précis: Sertorius, commentateur militaire de l'Allemagne, disait, le même jour: "Il ne fait plus l'ombre d'un doute qu'aujourd'hui, en Afrique, les troupes anglo-américaines tiennent le haut du pavé, affichent une absolue supériorité dans la Méditerranée, non seulement au point de vue marine, mais quant au nombre d'avions qui sillonnent le ciel en tous sens."

Cette suprématie de l'air alliée ne se confina pas à l'Afrique ou au secteur méditerranéen, mais s'étend à l'Europe dans son entier. Nous n'en voulons comme preuve que les poussées dévastatrices de l'aviation alliée sur tous les postes, avant-postes et objectifs militaires axistes, assauts terribles que l'axe n'a pu endiguer ou arrêter, bornant ses représailles à quelques contre-attaques sans importance aucune. Et pourtant, il n'y a pas bien longtemps, en 1941, l'aviation allemande s'avérait forte au point que Mussolini dans une de ses fréquentes fanfaronnades disait: "La victoire de l'axe sera rapide et décisive grâce à la puissance de sa flotte de l'air au-dessus de la Méditerranée." La physionomie des choses a changé depuis; la puissance de l'air alliée est grande au point que même en plein ciel, au-dessus de l'Allemagne et de l'Italie, les assauts et bombardements répétés de nos aviateurs jettent la consternation dans les rangs axistes, créent la confusion chez la foule des civils et ouvrent les avenues à une crise qui sera inévitablement suivie de l'effondrement total de l'hydre naziste.

Ce changement de visage du conflit est dû au merveilleux sens d'organisations des nations unies qui, sous l'impulsion directrice de stratèges avisés, ont su coordonner leurs efforts et vulgariser l'arme qui offrait le plus d'aptitude à jeter à bas la machine de guerre ennemie. Cette arme se traduit dans les ailes alliées qui, à cette heure, volent en plein ciel au-dessus des cinq continents.

Léopold F.

EN ONTARIO

Des nuages sombres s'amoncellent au ciel politique de la province voisine: c'est le souffle de ceux qui convoitent la direction de cette partie du pays qui leur donne de l'élan. Lorsque son parti confia à Monsieur Nixon les leviers de commande, M. Conant occupait encore le fauteuil de Premier ministre. Tout récemment, ce dernier résignait et M. Nixon assumait ses fonctions. Quelques jours plus tard, M. Conant était appelé à siéger sur le banc de la Cour Suprême gratifié d'un traitement annuel de sept mille dollars.

Cette nomination a déclenché un réel tollé dans certains milieux, particulièrement chez les conservateurs. En sa qualité de chef, le col. Drew s'est fait l'écho des récriminations bleues, taxant l'avènement de M. Conant à la magistrature "d'acte souverainement odieux, voire scandaleux!"

A cette ardente sortie, M. Nixon riposte qu'il n'y a là rien d'odieux ou de scandaleux. Que la nomination ne revêt ni le caractère d'un complot ourdi dans l'ombre, ni celui d'un acte de chantage. De son côté, nent à un haut degré l'autorité, et ajoute qu'au moment où M. Nixon fera face à l'électorat, il s'apercevra qu'on ne peut impunément se servir d'un haut poste public comme tremplin pour se hisser aux fonctions de premier ministre d'une province et pour verser dans un vil trafic. Ce sera pour lui une tâche ardue que de se disculper devant l'opinion publique et le Globe and Mail, organe tory, remarque que les circonstances incriminables oublier un aussi grave accroac fait à l'esprit de justice qui doit présider à la distribution des charges publiques, particulièrement, des postes de magistrats.

De son côté, "Mitch" Hepburn n'a pas encore exprimé publiquement d'opinion. Il est maintenant hors de l'arène politique. Mais au fait, l'est-il réellement? La dernière fois que nous en avons entendu parler, c'est au moment où il se ralliait, corps et âme, à M. Bracken, le nouveau chef du parti Conservateur-progressiste. Que nous réserve demain? Nous le saurons à brève échéance.

L. F.

me on le sait, ce fut là, en effet, le premier acte législatif et politique de notre Souverain Pontife actuel.

Au fait, en vertu de quelle liberté, de quelle doctrine politique, morale ou sociale, interdît-on à nos enfants âgés de moins de seize ans l'entrée dans les théâtres et cinémas, la faculté de travailler dans les bureaux, magasins et usines; en vertu de quelle liberté, de quelle doctrine politique, morale ou sociale refuse-t-on à nos enfants âgés de moins de vingt ans l'accès aux magasins de la Commission des liqueurs, etc., etc., etc., alors qu'ils ont le droit, légalement, de contracter mariage dès l'âge de quatorze (14) ans?

Croyant justifier sa campagne de dénigrement contre l'instruction obligatoire, le Grincheux invoque l'autorité de quatre évêques qui enregistrèrent leur dissidence lorsque le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique en approuva le principe et résolut d'a-

dresser la requête non équivoque que l'on sait au gouvernement en office, le gouvernement Godbout. Ceux-ci, après avoir exposé clairement leur point de vue, ne se sont pas inclinés devant la décision prise par tous leurs autres collègues de la province, y compris S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, dont l'autorité, nous semblait-il, est tout aussi respectable, tout aussi respectée? Telle attitude de la part des quatre évêques dissidents n'est-elle pas conforme à l'un des premiers principes essentiels de toute saine démocratie, principe qui veut que ce soit la majorité, non une minorité quelle qu'elle soit et fait-elle animée des meilleures intentions, qui gouverne? Bref, les quatre évêques dissidents s'insurgent-ils contre l'application de la nouvelle loi voulue, réclamée presque à l'unanimité par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique?

Hommage à la culture française et catholique

Des sentiments de fierté et d'espoir

Ministres et sénateurs, juges et députés expriment publiquement leur satisfaction de voir enfin réalisé ce monument de la science et de l'éducation

Au lendemain des fêtes inoubliables qui ont marqué l'inauguration officielle de l'immeuble de l'Université de Montréal à la Montagne...

Ministres et sénateurs, juges et députés ont tenu à exprimer publiquement toute leur satisfaction de voir enfin réalisé le rêve grandiose de nos éducateurs religieux et civils.

En rendant hommage à ce monument de la science et de l'éducation, ils ont souligné son importance pour la préparation de notre jeunesse dans le domaine intellectuel et moral...

Voici, choisis au hasard, quelques-uns des messages en question, l'espace, malheureusement, nous manquant pour pouvoir tous les publier.

Sir Eugène Fiset

L'inauguration solennelle des nouveaux pavillons de l'Université de Montréal, le 3 juin de cette année, à la Montagne, a marqué une étape importante non seulement pour le personnel de cette grande Université mais aussi pour le haut enseignement chez nous et pour la culture française en Amérique.

J'ai été particulièrement heureux, à titre de lieutenant-gouverneur, de participer à la cérémonie de cette inauguration et de prendre part à la joie des autorités qui volent aujourd'hui réalisée l'exécution des plans magnifiques qu'elles avaient élaborés après l'obtention de leur propre autonomie en 1919.

C'est avec indéfiniment de plaisir que je saisais l'occasion qui m'est offerte ici d'exprimer ma profonde gratitude au distingué recteur et aux officiers supérieurs de l'Université de Montréal pour le grand honneur qu'ils m'ont fait en m'octroyant le précieux parchemin de "Docteur en Droit".

Les circonstances dans lesquelles ils ont daigné le faire ajoutent à mes yeux encore plus de prix au privilège qu'ils m'ont accordé avec tant de bienveillance. Il restera, — je tiens à les en assurer, — l'un des témoignages les plus estimés de mon terme d'office, de toute ma carrière même.

Je fais des vœux pour que l'Université de Montréal voie se réaliser pleinement, avec les années, le haut idéal qu'elle s'est assigné et qu'elle demeure, pour notre peuple, un foyer puissant de lumière, de culture et de force.

(Signé) EUG. FISET, Lieutenant-Gouverneur.

L'honorable Adélard Godbout

C'est avec un bien légitime orgueil que l'Université de Montréal procède à l'inauguration de son nouvel immeuble de la Montagne, d'où elle domine la vie culturelle de la grande métropole canadienne et des environs.

Je suis aussi très heureux que le gouvernement de la province ait pu largement contribuer à une telle œuvre. En effet, l'un des plus grands soucis que nous ayons, mes collègues et moi-même, est l'expansion de la culture intellectuelle chez les nôtres.

Maintenant que nous avons de plus grandes facilités d'étude, il ne reste plus à nos jeunes étudiants qu'à s'alimenter plus profondément aux sources mêmes de la science, à travailler sans relâche, à acquérir les connaissances indispensables pour devenir des spécialistes dans tous les domaines.

Aujourd'hui, nous nous battons, de concert avec tous nos vaillants alliés, afin d'écraser à jamais les ennemis de la chrétienté, de la civilisation, de l'ordre, de la justice et du droit qu'ont les peuples de vivre librement sous le soleil de Dieu, en parfaite harmonie avec leurs voisins; ce combat, nous le livrons de grand cœur, délibérément et sans arrière-pensée, avec la certitude que notre idéal est le meilleur et que nous aurons la Victoire.

Mais, après la guerre, quand nous aurons, avec la fierté du devoir courageusement accompli, l'assurance d'avoir largement contribué au rétablissement définitif de la paix dans le monde, champs d'action seront différents et plus variés. C'est alors que devra s'exercer plus particulièrement notre initiative intellectuelle, et que sera plus impérieuse que jamais la nécessité de créer des compétences qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et nous assurent le respect et l'amitié non seulement de nos compatriotes de langue anglaise, mais encore de toutes les nations de l'univers.

J'offre donc à l'Université de Montréal mes vœux les plus ardents de succès, succès auxquels je m'empresse toujours d'applaudir.

ADELARD GOUBOUT, Premier ministre de la province de Québec.

L'honorable juge en chef Létourneau

Nous venons d'assister à un événement historique de la plus haute importance pour notre nationalité. Une race qui a pu réaliser ce nouveau miracle de notre Université de Montréal en est sûrement une qui veut vivre et qui vivra. Et il est remarquable que ceci se produise au moment précis où notre pays est admis à participer aux choses mondiales.

Cet incomparable monument qui orne désormais le flanc nord du Mont-Royal, en même temps que très utile à notre jeunesse studieuse, nous sera à tous une inspiration; et si notre reconnaissance la plus entière est acquise à ceux, à tous ceux qui ont aidé à élever ce temple de l'étude et de la science, nos vœux vont en ce moment vers ceux qui y travailleront.

Je souhaite que la faculté de Droit y ait une large place, car c'est par le Droit qu'on assure la justice, et cette justice, elle nous est essentielle si nous voulons que règne chez nous la liberté.

(Signé) S. LETOURNEAU, Juge en chef de la province.

L'honorable Ernest Bertrand

Le nouvel immeuble de l'Université de Montréal, sis au flanc du Mont-Royal est l'un des plus beaux monuments de culture et de savoir de l'Amérique. Cet immeuble splendide, spacieux et d'architecture sobre en même temps que luxueuse doit être, sans aucun doute, un motif de fierté pour la province de Québec et pour notre population canadienne-française.

En son enceinte, des professeurs de carrière, dont la réputation a déjà depuis longtemps dépassé les

frontières de notre province et du pays tout entier, seront en mesure dans l'avenir, à cause des facilités nouvelles qui leur sont fournies, de se dévouer encore plus entièrement et de façon plus profitable à l'éducation de notre jeunesse.

"Pour ma part, c'est avec joie et fierté que j'ai vu ce bel effort de notre peuple se couronner d'un si complet succès."

(Signé) Ernest BERTRAND, ministre des pêcheries

L'honorable Hector Perrier

L'Université de Montréal est donc enfin définitivement chez elle, après avoir eu à résoudre de nombreux et on ne peut plus épineux problèmes de toute sorte. Elle occupera désormais, en effet, sur le Mont-Royal l'immeuble que l'on sait et dont la majesté, digne de sa mission sur cette terre d'Amérique, demeurera un sujet de légitime orgueil non seulement pour notre génération mais pour toutes les générations à venir.

"Ayant été à même, comme étudiant tout d'abord puis comme professeur, de connaître les difficultés inouïes rencontrées jusqu'ici par mon Alma Mater, inutile d'ajouter que si, à titre de secrétaire de la province, j'ai pu quelque peu collaborer avec le présent gouvernement pour lui venir en aide et mettre ainsi fin à son existence tourmentée, j'en suis des plus heureux, car c'était le principal motif de fierté de toute ma modeste carrière publique."

(Signé) Hector PERRIER, Secrétaire de la province.

L'honorable T.-D. Bouchard

Comme tous les Canadiens de langue française intéressés au progrès intellectuel et économique des masses et à la formation d'une élite toujours plus nombreuse et éclairée, j'avais vu avec regret l'interruption des travaux à l'édifice de la Montagne. L'ère des difficultés financières de l'Université de Montréal est heureusement chose du passé et cette grande institution peut maintenant recevoir dans des édifices spacieux vraiment dignes d'une grande cité la jeunesse étudiante non seulement de la province et du pays, mais de toutes les parties de l'univers.

"Il incombait à la métropole du Canada, à l'une des plus vieilles cités d'Amérique et à la troisième ville française du monde, d'être dotée d'une grande université où le génie français continuera à rayonner dans le Nouveau Monde."

"Aussi je formule les meilleurs vœux de succès et de prospérité à

l'Université de Montréal, dont le prestige ne manquera pas, je l'espère, de grandir avec les années."

(Signé) T.-D. BOUCHARD, Ministre de la Voirie.

L'honorable sénateur A. David

"Comment affirmer ma joie et ma satisfaction de voir enfin se réaliser l'œuvre dont je vis les débuts il y a déjà plus de vingt ans. Il n'y eut jamais dans le monde, d'argent mieux placé et productif de meilleur intérêt que celui créateur d'institutions éducatives."

"Il est nécessaire de joindre dans notre expression de gratitude et de reconnaissance, les noms des premiers ministres qui depuis 1919, ont contribué au succès de cette œuvre."

"Que nos jeunes, regardant ce majestueux édifice du Mont-Royal, monument élevé à la science et à la survivance, réalisent que l'Université de Montréal, source de savoir, est et doit être, demain davantage encore, source de force et de puissance pour notre petit peuple. Qu'ils gardent donc le souvenir constant de ceux qui leur ont forgé cette armature intellectuelle."

(Signé) Athanase DAVID

L'hon. sénateur Arthur Marcotte

"Avec tous les Canadiens-français je me réjouis de l'ouverture solennelle de cet édifice qu'on appelle l'Université de Montréal. Ce sera le centre de toutes les activités se concentrant vers une même fin: le complément des études tendant à former notre jeunesse."

"Connaisant bien notre jeunesse, la jugeant saine et pleine de bon vouloir, l'aimant bien, je suis confiant que se réaliseront les souhaits de succès que je formule pour elle. Nos jeunes Canadiens-français seront dignes de leurs aînés, se prépareront à faire leur part pour faire du Canada un beau pays."

(Signé) Arthur MARCOTTE, sénateur, Ponteix, Saskatchewan.

La pasteurisation du lait

Que le Devoir persiste à s'opposer à l'instruction obligatoire, il n'y a là rien qui doive étonner. Au contraire. Notre petit confrère de la grande Métropole a toujours été, sera toujours contre tout progrès... préconisé par les autres et avant qu'il n'y songeât lui-même. Les "plus de 40 ans" qui avalent la patience de lire le Devoir à l'époque où feu sir Lomer Gouin, alors premier ministre de la province, lança dans le public son projet de doter Montréal d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales, se souviennent sans doute avec quelle acrimonie scandalisée ses rédacteurs du temps, le maître Henri Bourassa en tête, fulminèrent contre la mise à exécution d'un tel projet, alléguant qu'il s'agissait là d'une institution "libre", d'une institution d'inspiration ni plus ni moins que franc-maçonnique. (A cette époque, quand on n'était pas nationaliste, on était franc-maçon, comme on est aujourd'hui communiste, comme on était, entre temps, socialiste.) Veut-on un autre exemple non moins frappant de l'esprit rétrograde de nos éternels éternels, et qui plus est, dehors complètement de la politique? Médecins, sociétés médicales, hygiénistes, diététiciens sont unanimes à réclamer de plus en plus, depuis quelques années, la pasteurisation du lait comme mode de préparation sanitaire de ce produit alimentaire de tous les jours, notamment pour les enfants, invoquant les résultats indiscutables et indiscutés obtenus partout où l'expérience en fut faite, tant au Canada que partout ailleurs dans le monde entier, en France surtout. Or, le Devoir ne s'acharne-t-il pas à essayer non seulement de discréditer mais de ridiculiser pour ainsi dire quotidiennement, dans son Carnet du Grincheux, les propagandistes de ce mouvement?

Le Devoir ne veut, pour les Canadiens-français, ni trop d'instruction ni trop de santé. Il ne veut pas davantage, pour les nôtres, une croissance raisonnable, c'est-à-dire pratique, de la langue anglaise... pourtant fort utile pour les députés, pour les aspirants-fonctionnaires fédéraux qui se plaignent aussi souvent qu'à leur tour de leur part relativement petite de patronage...

Racontez-les

DANS LA LUNE

Un jour, le célèbre astronome Leverrier reçut la visite d'un Lingv qui lui annonça triomphalement son prochain départ pour la lune.

— Ah! vraiment? dit Leverrier très calme... Et dans quelques conditions?

— C'est bien simple, cher maître; j'ai inventé un obus très confortable, lequel projeté par un canon gigantesque me transportera chez Phœbé en 33 heures, 14 minutes et 22 secondes... Je viens vous prier de me faire l'honneur d'assister à mon départ qui aura lieu samedi prochain.

— Ah! vous me voyez désolé, répliqua froidement Leverrier; je suis très occupé en ce moment, et ce jour-là, il me sera impossible de me déranger. Mais soyez tranquille, je vous promets sans faute d'assister à votre retour.

L'Université a reçu \$10,010,750 d'octrois

Table listing various grants and subsidies received by the University of Montreal, including amounts for special grants, annual subsidies, and other financial support.

Grand total... \$10,010,750. Environ la moitié des dix millions de dollars octroyés, à la date du 31 mars de cette année, l'a été, nous informe-t-on, pour fins de construction des immeubles de la Montagne.

PAUVRE AUTONOMIE

A entendre les larrons en foire — ou en goguette — de l'Union nationale et du Bloc Popu, les libéraux, lorsqu'ils furent au pouvoir à Québec, auraient constamment sacrifié la "tononomie" de la province, — pauvre "tononomie," ce qu'il doit lui rester de vie, de vertu! — dilapidé les fonds publics, vendu, re-vendu nos ressources naturelles pour des chansons aux Américains, etc., sans ne jamais rien faire de réellement constructif. Si cela a été vrai des gouvernements Mercier, Parent, Gouin et Taschereau auxquels fut confiée, pendant quarante années consécutives, l'administration de la chose publique, ne doit-on pas conclure que les électeurs du Québec sont décidément plus que bornés, qu'ils sont d'une idiotie manifestement incurable pour avoir mis près d'un demi-siècle pour s'en apercevoir, pour s'apercevoir qu'ils étaient honteusement et constamment exploités?

Si, d'autre part, après avoir essayé, en 1936, un nouveau régime, né du mariage à la fois hybride et clandestin d'un Maurice Duplessis à un Paul Gouin, qui disposa, durant son règne, d'une majorité lui permettant de faire adopter facilement les lois, toutes les lois qu'il jugeait d'intérêt public, les mêmes électeurs en attendant les maîtres en 1939, donc après trois ans seulement de mise à l'épreuve, ce doit être pour une raison sérieuse. Or, si le régime Duplessis avait réellement bien servi les intérêts du peuple, sa défaite plus qu'écrasante de 1939, aucun des députés de l'île de Montréal n'ayant réussi à se faire réélire, dont trois ministres qui y perdirent non seulement leur porte-feuille mais leur dépôt, ne serait-ce pas là une nouvelle preuve de l'idiotie manifestement incurable de nos compatriotes?

Nous nous refusons à croire qu'un peuple, fut-il victime de la maudite dictature anglo-américaine, puisse être bête au point où, à en croire nos adversaires de l'Union nationale et du Bloc Popu, larrons en foire — ou en goguette — réunis, l'aurait été le nôtre. Qu'en pensez-vous, amis lecteurs aussi bien qu'amis électeurs?

Advertisement for ZIG-ZAG cigarettes, featuring the text 'LE TABAC À CIGARETTES ZIG-ZAG DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR'.

RATION-ACTUALITÉS

- List of ration coupons for various goods: Thé/Café et Sucre, Beurre, Viande (Supplémentaires "A").

Cartes de rationnement contenant des coupons de viande nuls

Tableaux des coupons de rationnement pour la viande

Carnets de rationnement perdus

Carnets endommagés ou détruits

Allocation spéciale de viande pour les cas médicaux

Soyez franche avec votre épicière

Service du Rationnement

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE



VOUS DEVEZ FAIRE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU 1942 AU PLUS TARD LE 30 JUIN

...SI, CÉLIBATAIRE, vos revenus nets ont dépassé \$660. ...SI, MARIÉ, vos revenus nets ont dépassé \$1200.

Dans le cas de revenus d'au plus \$3000, se procurer deux (2) exemplaires de la formule simplifiée T. 1 Spéciale. Dans le cas de revenus excédant \$3000, se procurer trois (3) exemplaires de la formule T. 1 Générale.

Les dollars provenant de l'impôt sur le revenu ne serviront pas à des fins ordinaires... ce seront des facteurs de la Victoire... Ils nous aideront à vaincre. L'impôt sur le revenu est équitable puisque chacun est taxé selon ses moyens.

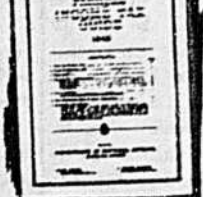
D'après la nouvelle méthode adoptée cette année, vous acquittez votre impôt au fur et à mesure que vous touchez votre revenu. La réduction de l'impôt de 1942 a rendu possible l'application de cette mesure.

Dans la plupart des cas, la plus grande partie de l'impôt ainsi réduit aura déjà été payée, au moyen des retenues de salaire ou des versements périodiques effectués à l'égard de 1942. Un tiers de la différence restant due est payable le 30 juin et le solde, au plus tard le 31 décembre 1943.

Vous devez faire une déclaration de vos revenus et acquitter votre impôt en entier afin d'établir votre droit au remboursement, après la guerre, de la partie de l'impôt qui représente de l'épargne.

CULTIVATEURS

Vous devez annexer à la formule de déclaration T. 1 Spéciale ou T. 1 Générale, soit un état détaillé de vos revenus bruts et de vos dépenses, soit la formule supplémentaire T. 1, à l'usage des cultivateurs. La formule supplémentaire T. 1 indique en détail les revenus et dépenses d'une ferme, et constitue un guide pour l'établissement de votre revenu net réel. On se procure des formulaires au bureau de poste ou chez l'inspecteur régional de l'impôt sur le revenu.



Afin de vous aider à remplir votre déclaration de l'impôt sur le revenu, l'on vient de publier une brochure intitulée "Guide des cultivateurs en matière d'impôt sur le revenu 1942" qui tient compte des conditions inhérentes à l'exploitation d'une ferme. On se procure gratuitement cette brochure de l'inspecteur régional. Si vous ignorez son adresse, inscrivez simplement sur votre enveloppe: Inspecteur régional de l'impôt fédéral sur le revenu.

Faites votre déclaration maintenant - Évitez l'amende

DOMINION DU CANADA - MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON, Ministre du Revenu National

C. FR. JER ELLIOTT, Commissaire de l'impôt sur le Revenu

Il l'a revue

Il l'a revue. Elle a vieilli. Comme elle est lasse ! C'est peu de chose ; mais le temps qui vole et passe...

Marguerite HENRY-ROSIER.



Le sacre du printemps

Le compositeur russe Stravinsky, qui a conçu tant de beaux thèmes, a trouvé, entre autres, un très joli titre à l'une de ses inspirations...

Mais, Stravinsky écrivit un de ses plus magnifiques poèmes musical sous le signe du : Sacre du Printemps. Pouvait-on mieux définir la résurrection vernalle...

Et pourtant, en ses débuts, le printemps est laid, du moins en Russie et dans notre Canada, où, il se présente d'abord sans façon, maussade même.

Je concède qu'après la période du déneigement hivernal, il fait généralement une température plus clémente, plus douce ; c'est alors, que nos vêtements d'hiver nous pèsent ; que nous sommes tout de même, instinctivement, plus alertes, plus joyeux, parce que, si blassés que nous soyons, si ennuyés que nous voulons nous croire du quotidien et du monotone...

A cette saison, l'âme elle-même est un peu animale, si l'on me permet cet aveu. Mais, dès que nous nous sommes acclimatés à l'atmosphère nouvelle, aussitôt que nous avons joui comme des brutes assouvis de la tendresse inopinée de la nature, de la brise qui traîne avec elle un peu de chaleur...

Un humoriste dirait sûrement que, le printemps canadien, avant d'être présentable, devrait faire peu neuve !

Mais grâce à Dieu ! après quelques jours ternes et indélicats, tout change. L'air boueux des rues s'est asséchée ; le ciel devient pur, et si vous le fixez, si vous oubliez les maisons mornes, la neige grisonnante, jaunissante, vous rêvez soudain à de beaux arbres feuillus, à des rames verdoyantes, à ces pentes gazonnées qui, en dépit du roc granitique, malgré l'incessante filée des autos touristiques de la fin de semaine, font tout de même un parc incomparable de notre beau Nord.

Dans les solaria des hôpitaux, les malades s'imaginent qu'ils sont guéris. Le petit salarié hésitant, n'hésite plus à faire sa demande, et la tendre fiancée perd du coup cet esprit calculatif, que des misogynies ont dit être le partage de l'âme féminine. Le printemps est vraiment la saison où "tout s'arrange à l'amiable," me disait un docteur jérémien, joueur en bourse, qui ajoutait : ma foi, en mars et en avril, le ticker des maisons de courtage a un p'tit ton sentimental ! — Le pauvre !...

Et puis, avec ce coquin de printemps, on tire du fond des tiroirs, — sous le fallacieux prétexte du bardas saisonnier, — les vieilles lettres qui nous ont émus autrefois ; et l'on relit avec un brin de joie neuve une histoire d'amour vécue, qui vraiment, n'a jamais cessé de faire battre notre cœur en sourdine...

Je n'oublie pas les gosses et leurs réactions printanières : jouer aux billes sur les trottoirs mouillés de la dernière neige. En notre pays du Québec, les marbres, les smokes et les moines, ont toujours été un présage printanier au même titre que les envols et les cris perçants des cornelles au-dessus des arbres chauves de leur plumage estival.

Et, songeons-nous assez en ce printemps neuf, à l'invalide qui, de son lit, guette avec espoir les premiers bourgeons de son érable ? Il est sûr que les pousses arriveront à terme, tout autant qu'il guérira aux premières chaleurs. Toujours un peu timides, mais toujours un peu hardies — comme toutes les choses timides, — elles qui égareront les vitres et les ramages du papier tenture de sa chambre de reclus.

Car, au printemps, tout espoir est permis ; c'est le temps des petites choses rêvées, des petites joies attendues, qui font presque un bonheur. Serait bien fol qui le dédaignerait et le regarderait avec mépris, ces affreuses fleurs de papier qui ornent les agneaux et les veaux printaniers, aux montres des bouchers, à l'aurore de la Pâque, — cette fête printanière de toutes les résurrections.

Bref, bien que les poètes souvent se rient du quotidien, il est stupide de se refuser, dans une saison d'allégresse, un modeste et banal plaisir. Écoutons, en ce jour ensoleillé d'un printemps neuf et exultant, Ronsard qui songeait à tout autre chose :

"Cueillez dès maintenant les roses de la vie..."

Je sais que le printemps est parfois une saison mortellement triste ; mais quelle âme héroïque refuserait d'être heureuse, oh ! si peu, quand il fait si vert et si beau ?

MARYSE

De bons repas constituent aussi un placement pour l'avenir

Lorsqu'il s'agit de placements pour l'avenir, on songe à de l'argent investi dans une entreprise solide, une affaire sûre, à des fonds en banque, à des certificats d'épargne de guerre, ou à des Bons de la Victoire. Ce sont là, assurément, des placements de tout repos. Mais peu de gens s'arrêtent à songer qu'une saine alimentation, des repas bien équilibrés, des aliments choisis, constituent aussi un placement pour l'avenir.

La santé est le plus précieux des biens, a-t-on l'habitude de répéter. Or, une bonne santé ne s'acquiert et ne se maintient qu'en fournissant à l'organisme tous les éléments nutritifs nécessaires à son bon fonctionnement.

Un moteur ne peut fonctionner sans électricité ou sans carburant. Notre organisme est un peu comme un moteur pour lequel les aliments remplacent le carburant.

Certains aliments ont des propriétés nutritives que d'autres ne possèdent pas ou possèdent à des degrés moindres. En se basant sur les Règles officielles de l'alimentation et en observant les règles élémentaires de la propreté et de l'hygiène, on a une grande chance de s'assurer non seulement un présent satisfaisant, mais un avenir de sécurité.

En encourageant le jardinage, la culture des fruits et des légumes, le gouvernement prouve qu'il a envisagé sagement ce problème. Car une consommation constante de fruits et de légumes — surtout les bons légumes frais qui sont encore tout imprégnés des richesses du sol — assure à notre organisme un magnifique apport de vitamines, minéraux et protéines que quelques autres aliments suffiraient à rendre complet.

Les lainages

C'est toujours un problème que de se protéger contre les mites dans la maison, et il n'existe pas de moyen radical de destruction. Les bons soins et la propreté sont à la base de tout système de lutte. Sans doute la naphthaline et son cousin au nom étrange, le "paradichlorobenzène", peuvent aider, mais ces substances n'ont d'utilité qu'à la condition d'être bien employées avec toutes les précautions nécessaires, à défaut de quoi elles ne sont pas plus efficaces que toutes sortes d'autres remèdes populaires, comme les extraits de tabac, les feuilles de lavande sèches, le poivre de cayenne, le poivre noir, les quatre-épices, le sel, le borax, les feuilles d'eucalyptus, et les feuilles de cèdre rouge. Il ne suffit pas d'appliquer ces substances chimiques, à odeur nauséabonde ; il faut encore savoir comment et quand les appliquer, sans quoi les mites ne s'en soucient guère et continuent gaiement leur œuvre de destruction. On peut obtenir les renseignements nécessaires à ce sujet en consultant la circulaire intitulée "Les mites des vêtements" et les moyens de les combattre", que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Un sac à mites ne détruit pas les mites, mais il les empêche de s'introduire de l'extérieur, à condition qu'il soit sans trous et imperméable à l'air. Les vêtements d'hiver seront bientôt serrés pour la saison d'été ; les lainages, les fourrures et les autres vêtements qui ne sont pas parfaitement nettoyés avant d'être attaqués. Il suffit d'un vêtement oublié dans un endroit obscur pour que les chenilles des mites fassent des ravages incroyables. Tous les vêtements de laine devraient être lavés, séchés, soigneusement brossés

Les rouets chanteront

par Marguerite T. WILSON

Près de cent mille rouets oubliés dans quelques milliers de greniers des fermes de la province de Québec reprendront bientôt leur douce chanson des temps passés.

Pour réparer les vieux vêtements et le linge usé nos Canadiennes ont besoin de laine et de coton. Or la laine et le coton, nous le savons, sont extrêmement précieux à la confection des uniformes de nos soldats, et nos compatriotes, désireuses de contribuer à notre effort de guerre, ont décidé de filer la laine et le lin.

Refaire les vieux vêtements, retisser le linge usé est un art propre aux femmes de nos campagnes. Or, actuellement, les sources d'approvisionnement de coton nécessaire pour retisser les parties usées de leur linge, sont coupées, et les besoins de nos armées sont si grands, que les québécoises ont consenti à descendre du grenier le rouet de leur aïeule et de tisser elles-mêmes le lin mêlé à la laine avec lequel elles pourront réparer ou refaire 90% de leur linge ou de leurs vêtements.

Mme de Repentigny fut la première femme au Canada à tisser dans sa propre ferme, et bientôt, filer devint la principale occupation des femmes du Canada français. Pour encourager les femmes à filer, Jean Talon, gouverneur du Canada au début de la Colonie, avait défendu l'importation de la laine de France.

et aérés, de préférence au grand soleil ; les fourrures seront exposées à l'air et énergiquement brossées avant d'être mises dans des sacs ou d'autres contenants étanches. Si les vêtements doivent être mis dans des tiroirs, il faut les envelopper dans du gros papier intact — plusieurs épaisseurs de papier à journal suffisent — et cacheter les bords du papier avec des bandes de papier gommé. S'il y a la moindre ouverture, soyez sûr que la mite la trouvera. En ce qui concerne les tapis et les housses de meubles, le brossage ou l'emploi constant du balai aspirateur est un bon moyen préventif.

Il y a deux espèces de mites : la mite à toile et la mite à case. Toutes deux se rencontrent au Canada, mais la première est la plus répandue. Elles sont surtout nombreuses au printemps et en été, mais les mites ne mangent pas lorsqu'elles ont leurs ailes. Pendant leur vie brève, qui varie de quelques jours à un mois, elles déposent de tout petits oeufs blanc perle, de forme ovale, parfois jusqu'au nombre de 150, sur les poils ou les tissus des étoffes, dont les larves se nourrissent plus tard. Ces oeufs éclosent au bout de huit à dix jours, et les jeunes larves, qui sont très sensibles à la lumière, cherchent des endroits protégés dans les replis des vêtements de fourrure ou de laine, ou dans l'intérieur de la rembourrures des meubles et semettent immédiatement à manger. On peut les y trouver dans toutes les phases de leur développement et à tout moment de l'année. Leur vie larvaire varie de quelques semaines à près de deux ans. C'est à la fin de leur vie larvaire qu'elles se métamorphosent en pupes, et la mite ailée sort de cette puppe.

On trouve souvent des mites sortant des valises ou des vêtements oubliés dans les greniers, les sous-sollements, les armoires, dans la poussière qui se rassemble dans les fentes du plancher, et derrière les plinthes. On en trouve également dans la poussière et les débris qui se ramassent dans les parties horizontales des conduites à air froid reliées aux fournaies à air chaud.

TON PAIN SURPASSE TOUT!



ASSURE UNE CUISSON FACILE — DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ — TOUJOURS FIABLE!

Quand la marmite se moque de la bouilloire



employez la GILLETT!

SI la graisse et la nourriture collent au fond des plats, ne vous énervez pas! Préparez une solution de Lessive Gillett et, en un rien de temps, vos marmites redeviendront délectables de propreté, sans récurage ni dur frottage.

La Gillett simplifie divers autres travaux de nettoyage — elle dégage les renvois d'eau, nettoie les éviers, détruit le contenu des cabinets extérieurs. Achetez-en!

BROCHURE GRATUITE! Écrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir un exemplaire GRATUIT de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et aide de multiples autres façons.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Bonnes recettes

Cocktail Sunkist. — 1/4 de tasse de jus de citron, 1/4 de tasse de jus d'orange, 1/4 de tasse de jus de pamplemousse, 1/4 de tasse de sucre, quelques grains de sel, 1 tasse d'eau gazeuse (soda). Mélangez bien le tout et versez dans des verres à cocktail, remplis à moitié de glace pilée. Parfumez à la menthe.

Potage santé. — Faites fondre du beurre dans une casserole, ajoutez une cuillerée de farine et un gros oignon coupé en morceaux. Laissez revenir. Quant les oignons sont bien dorés, ajoutez une pinte de lait, salez et laissez bouillir. Lorsque le potage est en ébullition jetez dedans quatre pommes de terre cuites sans eau dans le four et préalablement écrasées. Versez le tout dans la soupière, sur des tranches de pain.

Coeur de boeuf farci. — Faites le dégorger à l'eau fraîche légèrement vinaigrée pendant toute une nuit. Laissez égoutter pendant que vous faites sauter dans la poêle de petits dés de lard fumé et des oignons auxquels vous ajoutez bientôt de la mie de pain finement émiettée et un oeuf dur écrasé. Ouvrez le coeur en deux dans le sens de la longueur, placez la farce dans l'ouverture et ficellez.

Faites dorer au beurre, dans la cocotte, le coeur de boeuf farci ; liez la sauce avec un peu de farine, allongez-la d'un verre de bouillon et d'un filet de vinaigre ; ajoutez sel, poivre, thym, laurier, des carottes coupées en rondelles, et ramenez à ébullition. Couvrez et laissez mijoter pendant quatre heures.

CREME DÉRABLE 2 tasses de lait, 1 tasse de sirop d'érable, 3 oeufs.

Faites chauffer ensemble le lait et le sirop d'érable jusqu'au point d'ébullition, mais ne laissez pas bouillir. Verser par-dessus les oeufs, après les avoir battus parfaitement, ajoutez une pincée de sel et coulez dans des tasses à custard beurrées. Mettez les tasses dans de l'eau chaude et faites cuire jusqu'à ce que la crème soit prise. Refroidissez et videz. Servez avec du sirop d'érable, si vous le désirez.

Conseils utiles

LES MECHEES DES LAMPES Avant d'employer les mèches des lampes, trempez-les dans du vinaigre fort, elles brûleront sans fumer et sans odeur.

Pour empêcher une porte de grincer Rien n'est plus impatientant que d'entendre grincer une porte, mais ce qui dépasse tout, c'est d'entendre également grincer pendant la nuit, un volet qu'agite le vent ; pour ce dernier, il est utile de faire couler entre les gonds un peu d'huile, car cela empêchera le bruit énevant et préservera également les ferrures de la rouille ; pour une porte, à l'intérieur d'une maison où la rouille n'est pas à craindre, il suffira de frotter les gonds avec un crayon à la mine de plomb très tendre.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN Bachelier en Optométrie DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL Spécialité : EXAMEN DE LA VUE Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ra. O. 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME Pour consultations : Tél. 171 A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m. BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Savoir acheter...

L'agneau canadien

L'agneau frais canadien, si abondant et offert à prix modéré dans toutes les boucheries modernes, est un plat de bon goût. C'est une viande nourrissante qui peut être préparée de plusieurs manières pour la table de famille.

Le bouillon d'agneau est une ancienne recette pour les invalides, et a donné joues rosées aux bébés. Pendant la convalescence, une fricassée d'agneau, ou agneau grillé, fait revivre l'ambition et fait disparaître la fatigue.

Les connaisseurs recommandent les côtelettes d'agneau accompagnées de pommes au four ; ils n'oublient pas aussi les cuisées d'agneau accompagnées de sauce à la menthe, de gelée ou de pois verts.

De plus en plus, nos bonnes canadiennes reconnaissent les qualités de l'agneau frais et ne manquent pas de le faire apparaître sur leur table.

Les morceaux de choix peuvent avoir un goût spécial quand préparés à la menthe, capucines, thym, oignons laurier, ail, ou persil ; les bas morceaux, peuvent être employés roulés et rôtis, en ragout, bouillon, agrémentés de légumes divers.

L'agneau canadien de premier choix a une couche de graisse blanche d'environ trois quarts de pouce sur le dos et les côtes. Cela ajoute au goût délicieux de la viande, même les parties maigres ont des traces blanches qui ressemblent au marbre. La chair est d'une belle couleur rosée.

Nous avons un grand choix comme grosseur des animaux, ce qui accommode toutes les familles. En général les animaux les plus gras ont la chair plus tendre.

Pour les côtelettes, elles sont préférables, elles sont plus larges et il y a moins de pertes qu'avec les petites côtelettes.

L'agneau peut être servi froid avec avantage, aussi arrangé en boulettes, croquettes et autres manières bien connues de nos bonnes ménagères canadiennes.

Votre beauté...

Pour le teint. — Séparez du blanc le jaune d'un oeuf très frais. Enduisez le visage, le cou, les mains avec le jaune d'oeuf à l'aide d'un tampon d'ouate. Laissez sécher pendant une demi-heure. Lavez ensuite à l'eau tiède abondante. La deuxième eau doit être claire. Ce nettoyage à l'oeuf convient aussi bien aux peaux grasses qu'aux peaux sèches. Il purifie l'épiderme et éclaircit le teint.

UN VRAI RÉGAL! BISCUITS AU FROMAGE "MAGIC" chauds, croustillants, exquis



2 tasses farine; 4c. à thé Poudre à Pâte "Magic"; 1/4 c. à thé sel; 1 c. à soupe beurre; 1 c. à soupe sucre; 1/2 tasse lait froid ou moitié lait et moitié eau. Tamisiez poudre à pâte, farine et sel. Incorporez shortening refroidi. Ajoutez liquide refroidi pour faire une pâte molle. Remuez la pâte sur planche enfarinée et ne la moulez pas plus que nécessaire. Abaissez et saupoudrez généreusement de fromage râpé. Roulez comme un gâteau roulé à la gelée; coupez en tranches de 1 pouce. Badigeonnez de lait. Cuisiez à 400° F. de 12 à 15 minutes.



Assuré une cuisson parfaite

LE CANADA A BESOIN DE GRAISSE et d'OS POUR LES EXPLOSIFS VOICI, POUR VOUS, UNE TÂCHE QUOTIDIENNE

1 Vous pouvez porter vos graisses, gras et os à votre boucher. Il vous paiera le prix fixé pour la graisse et le gras. Si vous le voulez, vous pouvez remettre cet argent au Comité de Récupération Volontaire de votre localité ou à une Oeuvre de Charité de Guerre Enregistrée, ou— 2 Vous pouvez donner vos graisses, gras et os au Comité de Récupération Volontaire de votre localité s'il les fait ramasser où vous habitez, ou— 3 Vous pouvez continuer de mettre vos Graisses et Os dehors pour qu'ils soient ramassés en même temps que les ordures.

Ministère des Services Nationaux de Guerre DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION NATIONALE

Advertisement for Ogilvie Minute Oats, featuring a box of oats and text: 'Elle goûte meilleure - Elle est meilleure. Une excellente source du Complexe naturel de la Vitamine B. Une délicieuse céréale de grain entier. The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED'

"Excès de dogmatisme," d'un côté, "excès d'intolérance," de l'autre

Hôte d'honneur à un récent déjeuner du club Kiwanis-Saint-Laurent, en l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal, M. l'abbé Arthur Maheux, D.Th., L.P.H., professeur d'histoire à l'Université Laval, de Québec, a soumis au cours de sa causerie résumée ci-après, causerie manifestement inspirée par le désir de contribuer au développement d'une véritable unité nationale au Canada, que "le pire mal, à son avis, dont souffrent les Canadiens-français est un excès de dogmatisme," alors que l'on "découvre, de l'autre côté de la barrière un excès d'intolérance".

"Il existe des dogmes dans la religion, et l'adhésion à ces vérités est une nécessité de salut pour les catholiques, d'ajouter l'abbé Maheux. Mais il n'y a pas de dogmes dans les questions nationales; ici presque tout est ouvert à la discussion; ce qui n'est pas entièrement est bien limité. Cependant on voit quantité de citoyens bien intentionnés, nombre de patriotes soi-disant éclairés, et bien des journalistes bien-pensants, aborder ces problèmes ouverts avec un esprit nettement dogmatique. Quoiconque ne pense pas comme eux devient, dans leur esprit, une sorte d'hérétique, contre qui on fulmine des excommunications. Il n'y a plus de charité qui compte, il n'y a plus de modération dans les paroles, il n'y a plus de frein aux jugements téméraires, il n'y a plus de bon pasteur, mais seulement le fouet vengeur.

"C'est, dans toute sa brutalité, le "Crois ou meurs". Un zèle aveugle se fait ainsi une religion patriotique ou un patriotisme religieux. On adhère à telle opinion, libre en soi, comme à un dogme sacro-saint. Qui-convise ose discuter est classé parmi les Impies; on ne lira pas ses écrits, si c'était encore possible on les brûlerait en public. On n'écouterait pas ses conférences, de crainte de voir ébranler sa propre foi de charbonnier.

N'est-ce pas d'ailleurs la preuve qu'on n'est pas sûr de sa doctrine? Si ces gens possédaient la vérité et s'ils en avaient pleine conscience, ils accepteraient volontiers la discussion, dans l'espoir de convertir les adversaires à leurs propres opinions. Mais ils ont tellement peur de se voir ébranler qu'ils préfèrent, comme l'autruche, se plonger la tête dans le sable, afin de ne plus rien voir ni entendre. Ils ne liront que le journal jugé strictement orthodoxe. Ils se meuvent par la Magister dixit et non par l'évaluation des raisons qui appuient ou infirment une opinion d'ordre national. On a autrefois procédé ainsi contre Godefroy Langlois; on le condamnait en bloc pour des opinions qui sont aujourd'hui acceptées par les représentants de l'Église elle-même.

"Que de bile déversée, là où il aurait suffi de l'imperturbable sourire de l'intelligence, continue l'abbé Arthur Maheux. Mais nous avons encore de grands enfants qui se glorifient d'être autruches. Réservons le dogmatisme pour les vrais dogmes. L'Église elle-même est très réservée sur l'accroissement des dogmes. Demandons à ceux qui se proclament ses enfants d'adopter la même réserve! Cette prière n'est pas superflue dans les circonstances.

De l'autre côté "De l'autre côté de la barrière, on trouvera un excès d'intolérance,

souligne ensuite l'abbé Maheux. Pour certains de nos compatriotes, tout doit être British to the Core. Hors de l'Empire, pas de salut, semblent-ils penser et dire. Le pauvre Canadien qui veut donner son cœur d'abord à sa Patrie canadienne, sera l'objet d'une excommunication majeure.

"Si l'on aborde la question des langues, on a des remarques semblables à faire. Trop de nos compatriotes anglophones sont possédés du mépris de notre langue française, si loin, disent-ils, du "Parisian French". Si loin, surtout, des avantages pratiques de la langue anglaise! Ce sont là des bien courtes vues. De l'autre côté on a les craintifs, saisis de la peur de la langue anglaise. Je recevais dernièrement la visite d'un bon habitant des environs de Québec. Il me demandait mon avis sur son projet d'aller s'établir dans l'ouest canadien. Je lui demandai s'il savait un peu l'anglais. — Oui, répondit-il. — Mais comment l'avez-vous appris? — Je l'ai appris à l'école et par moi-même. Voulez le faire parler, j'ajoutai: Mais mon ami, avez-vous demandé au groupe nationaliste la permission d'apprendre cette langue? Il me regarda avec de grands yeux étonnés. — Mais, lui dis-je, comme habitant, près de Québec, à quoi vous sert la connaissance de l'anglais? — Monsieur, reprit-il, si je ne savais pas l'anglais, je serais un cultivateur bien arriéré; je reçois quantité de publications agricoles en anglais, d'Ottawa et de Washington; j'y trouve une foule de renseignements utiles que j'applique de mon mieux, et je sens très bien que la culture de ma terre rapporterait beaucoup moins sans cela".

"Ainsi parlait mon cultivateur. Et qui donc l'en blâmerait? Je le pouvais plus loin disant: Mais, mon ami, vous devez, du fait que vous savez l'anglais, vous sentir moins canadien-français, moins bon patriote? — Cette fois, il me regarda dans les yeux, il comprit mon jeu, il éclata d'un grand éclat de rire, me donna une forte poignée de main, en disant: Je plains celui qui voudrait faire de moi un Anglais!

"Cependant il se trouve des gens pour redouter pareille conséquence. Une forte éducation civique et nationale aurait vite raison de ces craintes. "Donnons donc à notre peuple une forte culture, termine l'abbé Maheux. Inspirons-lui le respect de notre grande civilisation française; faisons-lui connaître aussi ce qu'il y a de mieux dans la civilisation britannique. Que nos compatriotes anglophones en fassent autant pour les deux civilisations qui nous ont donné le jour comme peuple. Apprenons à nos enfants, dans les deux groupes, le respect mutuel, la tolérance,

la charité, et nous les lancerons mieux armés sur le chemin de la vie."

Présenté par M. Henri Labelle, l'abbé Arthur Maheux a été remercié par M. Rosario Brulé, à la demande de M. Zoël Parent, président du Club Kiwanis Saint-Laurent, qui était au fauteuil.

Outre l'abbé Maheux et MM. Parent, Brulé et Labelle, on remarquait, à la table présidentielle: l'abbé Auguste Lemay, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, l'abbé P.-E. Coursol, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et commissaire des Écoles catholiques de Montréal, l'abbé Thadée Kotowski, membre de l'Institut des sciences sociales de Varsovie, le Rév. Frère Merry Alphonse, directeur du Mont-Saint-Louis, M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef de "La Patrie", M. René Guénette, rédacteur en chef de "L'École Canadienne", M. J.-Théo. Legault, secrétaire honoraire du club, et M. Paul-E. Châles.

Le seul moyen d'avoir la paix

Le moment est venu peut-être de rappeler à plusieurs de chez nous qui se montrent sensibles à l'endroit d'une Allemagne nazifiée et laquelle se sagne de millions d'hommes à la demande d'un dictateur qui a perdu la tête; le moment est venu, dis-je, de lancer à la face de tous ceux qui préconisent une "mobilisation de sympathie" cet appel désespéré: "Français souvenez-vous!" que publiait un journal de France au cours de la dernière guerre:

Au moment où Guillaume II espérait une victoire rapide après la violation de la Belgique, l'ambassadeur allemand auprès du président Wilson, le comte Bernstorff, publiait "Dix Conditions" qui seraient dictées à la France.

La France vaincue cédera à l'Allemagne:

- 1 — Toutes ses colonies, y compris le Maroc, l'Algérie et la Tunisie;
2 — Tous les pays compris depuis Saint-Valéry en ligne droite jusqu'à Lyon, soit plus du quart de la France et plus de 15 millions d'habitants;
3 — Une indemnité de 10 milliards;
4 — Un traité de commerce qui permettra aux marchandises allemandes d'entrer en France sans payer aucun droit pendant vingt-cinq ans et sans réciprocité, et après, ce sera la continuation des conditions du traité de Francfort;
5 — Promesse de suppression de recrutement en France, "c'est-à-dire la fin de l'armée";
6 — Démolition de toutes les forteresses françaises;
7 — Remise à l'Allemagne de 3 millions de fusils, 3,000 canons, 40,000 chevaux;
8 — Droits spéciaux accordés aux brevets allemands sans réciprocité pendant vingt-cinq ans;
9 — Abandon par la France de toute alliance avec l'Angleterre et la Russie;
10 — Alliance de la France avec l'Allemagne pendant vingt-cinq ans.

N'est-ce pas le sort que le nazisme nous réserve s'il sort victorieux de cet enfer qui dure depuis quatre ans?

Au prochain traité de paix, il ne saurait être question pour les Alliés de se montrer inexorables et surtout inhumains, mais d'être justes et surtout intelligents. Il faudra à tout prix désarmer complètement l'Allemagne et pour toujours. Le passé de ce peuple nous enseigne assez que nous n'avons pas à faire preuve de conciliation sur ce point. Pas de sentiments. Inutile de dire qu'il sera d'importance de mitrailer les chefs nazis, les auteurs et inspirateurs de cette guerre atroce et de tuer une fois pour toutes le nazisme à sa racine même. Puis, imposer au peuple un gouvernement qui soit digne du peuple puisque ces gens-là sont habitués à vivre en troupeaux et de marcher au pas. Mieux vaudra pour eux de marcher au pas de la démocratie et de la liberté que de plier constamment sous le fouet d'un fou avec l'angoisse au cœur de marcher à une autre boucherie.

Il ne s'agit pas d'exterminer l'Allemagne qui a produit, malgré son goût pour les guerres, des génies dans les arts et les lettres. Ce peuple a le droit de vivre; pas ses chefs militaires, pas ses soldats, pas son militarisme damné. Mais, désarmement et désarmement complet. Qu'il soit clairement stipulé aussi que dès que l'Allemagne tentera de se relever militairement et recommencera à s'armer, les autres nations alliées garderont le droit d'envahir le pays sans autre déclaration de guerre. C'est le seul moyen d'avoir la paix.

VALDOBRE

La T. S. F.

POÈME EN HOMMAGE AUX CANADIENS-FRANÇAIS

Pour le jour de la Saint-Jean-Baptiste, avec chœur et orchestre. — Œuvre de François Hertel. — Direction Paul Leduc.

A l'occasion de la fête nationale, le jeudi, 24 juin, Radio-Canada transmettra un poème de François Hertel avec chœur et orchestre. L'auteur explique dans un liminaire qu'il a voulu adresser aux siens "le message qui monte du passé et s'annonce glorieux vers un avenir plus beau". Il ajoute que "c'est en demeurant nous-mêmes que nous contribuerons le plus harmonieusement à l'équilibre et à la richesse du pays où nous vivons avec d'autres Canadiens". Ces autres Canadiens, explique-t-il, "qui sont nos partenaires dans la grande aventure fédérale quand ils nous connaîtront mieux, comprendront eux aussi que nous leur apporterons la stabilité, la tradition, le lien providentiel avec le passé".

François Hertel est un écrivain dont la réputation n'est plus à faire. Il occupe une place de premier plan dans notre monde intellectuel. Inutile donc de le présenter. Avec ce poème, il fait ses débuts à la radio.

LES HEBDOS ET LE TEMPS PRESENT

Radio-Canada crée une nouvelle tribune, sous cette rubrique. M. Lionel Bertrand, journaliste, député, en fera l'inauguration le mercredi, seize juin. — Un double objet.

La Société Radio-Canada a invité les rédacteurs en chef de nos principaux hebdomadaires à donner des causeries à Radio-Canada. Elle se propose ici un double objet. C'est d'abord de faire connaître les noms de journalistes parfois trop ignorés du grand public et aussi la région où ils poursuivent leur carrière. Il y a déjà à Radio-Canada la chronique du samedi, chronique consacrée aux hebdomadaires ruraux, dans son genre une espèce de courrier des campagnes. La nouvelle tribune diffère essentiellement de l'autre en ce sens que les rédacteurs feront connaître ce qui se fait chez eux plus particulièrement eu égard aux choses de guerre comme la vie dans un centre d'entraînement, — l'infanterie, marine, aviation, etc., — le travail dans les usines, la participation de leurs concitoyens aux oeuvres diverses nées des circonstances de l'heure, etc.

Cette tribune qui paraît à l'horloge sous la rubrique "Les hebdos et le temps présent" sera inaugurée le mercredi, 16 juin, à 10 h. 15 du soir, par M. Lionel Bertrand, directeur de la Voix des Mille-Iles de Sainte-Thérèse et président de l'Association des Hebdomadaires de la province de Québec. M. Bertrand expliquera l'objet de cette chronique et le rôle de la presse hebdomadaire au Canada français.

Les conférenciers ont été choisis dans toutes les régions du Québec. En préparant la liste des noms, on a procédé par ordre alphabétique. C'est ainsi que les deux autres conférenciers au cours de juin seront M. Georges Bonin, de l'Éclairneur, Beauceville et M. E. Dallaire, de l'Écho du Saint-Maurice, de Shawinigan Falls.

MICHEL PIASTRO VARIE LES GENRES

Le concert d'orchestre du dimanche, treize — Piastro, soliste.

Michel Piastro qui dirige le concert d'orchestre du dimanche soir, — 10 h. 15 — aux studios de Radio-Canada à Toronto, a inscrit au programme de l'émission du treize, des oeuvres de Kreislér, de Bizet, de Boccherini, de Tschalkowsky, etc. Piastro, comme on peut s'en rendre compte, varie les genres. Sans né-

gliger les classiques, il tient à faire une large part aux modernes et plus particulièrement à ceux qui sont les plus applaudis au concert populaire.

OEUVRE DE VIERNE

Le dimanche 13 juin, à 1 h. 30 p.m.

Mariette Gauthier, pianiste et Jean Belland, violoncelliste, exécuteront pour l'auditoire de Radio-Canada le dimanche 13, à 1 h. 30, la Sonate en si mineur, opus 27 de Louis Vienne. L'oeuvre comprend trois mouvements Allegro Moderato, Molto largamento et Resoluto. Louis Vienne fut un élève de César Franck et se distingua par ses symphonies, ses chorals et d'autres oeuvres pour piano et orgue. Il fut donc nombre d'années organiste de Notre-Dame. Il est mort en 1937.

"RECITAL D'ORGUE" PAR M. CAYOUILLE

Le mercredi soir 16 juin, à 10 h. 30

M. Marius Cayouille, organiste de Québec, donnera un recital à Radio-Canada, le mercredi, 16 juin de 10 h. 30 à 11 h. du soir. Il jouera: Dialogue sur les Grands Jeux, de Couperin; Partita sur "Je te salue, ô doux Jésus", de J.-S. Bach; Echo, de Pietro Yon; Scherzo, de Gaston Litalze; Vitrail et Toccate, (des Esquisses bizantines) d'Henri Mulet.

RECITAL DE CHANT; RECITAL DE PIANO

Le mercredi 16 juin, à 2 h. 30 p.m.

Mesdames Rita Bilodeau Fleury, soprano, et Hélène Hudson, pianiste, reviendront aux studios de Radio-Canada le mercredi, 16 juin de 2 h. 30 à 3 h. p.m. avec un programme d'airs très variés. Mme Bilodeau-Fleury chantera: "Que deviennent les roses?", de Gaston Poullin, "Clair de Lune", de Gabriel Fauré, "In the Silence of Night", de Rachmaninoff, "La rose et le rossignol", de Rimsky Korsakow, et "Noble Seigneur "Les Huguenots", de Meyerbeer.

Artiste délicat

Un de nos chanteurs en renom avait accepté l'invitation à lui faite par un bon curé, de concourir à une matinée musicale donnée au bénéfice d'un orphelinat. Après le concert, un déjeuner réunit les exécutants et les organisateurs de cette petite fête. Une des meilleures places était de droit réservée à l'artiste, qui trouva sous sa serviette un oeuf de Pâques, dont l'enveloppe fragile se rompit en laissant rouler cinq louis. — Oh! Monsieur le curé, dit-il gaîment, combien vous connaissez mal mes goûts. J'adore les oeufs à la coque, mais je n'en mange que le blanc. Ne vous étonnez donc pas si je laisse le jaune sur mon assiette.

Conseils utiles

Enlever la rouille. — Lorsque des taches de rouille ont commencé à se former sans avoir encore attaqué profondément le métal, on les enlève facilement avec de la gomme à effacer l'encre.

Nettoyage de l'aluminium. — Tremper dans une eau légèrement acidulée par l'acide sulfurique; laver à l'eau claire, bien essuyer; l'aluminium reprend son brillant. La soude, le savon font tache sur l'aluminium et ternissent l'éclat.

Maxime

Un ami dévoué vaut mieux qu'un parent indifférent (Proverbe malgache.)

AU POSTE C.K.A.C.

Dimanche, le 13 juin, à 6.00 heures p.m. chronique parlementaire de la semaine par Albert Duquesne.

Pensées

Il faut se borner pour bien parler comme pour bien écrire. Louis Barthou.

La critique est un homme qui sait lire et qui apprend à lire aux autres. Sainte Beuve.

ON DEMANDE

Des Inspecteurs d'assurance-chômage, classe 1 et 2, bilingues, hommes, pour la Commission d'Assurance-Chômage dans la province de Québec

CONCOURS OUVERT aux personnes compétentes qui résident dans la province de Québec. NOTA: Vacances actuelles: Classe 1 à Montréal, Chicoutimi, Granby, Joliette, Rivière-du-Loup, Saint-Jean et Saint-Jérôme; classe 2 à Québec, Lévis, Sherbrooke, Thetford-Mines et Victoriaville. TRAITEMENT: \$1620 et \$1920 par année pour les classes 1 et 2 respectivement, plus l'indemnité de vie chère prévue, moins les déductions ordinaires. QUALITES MINIMUMS REQUISES: Instruction équivalente à celle que comporte un diplôme d'école supérieure (H.S.); au moins sept ans d'expérience variée en tenue de livres, en comptabilité ou en vérification dans une maison d'affaires ou un bureau, dont quelques années dans un poste responsable; aptitude à faire des enquêtes et à vérifier les feuilles de paie. Les hommes aptes au service militaire ne peuvent être nommés. Les formules d'inscription, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste urbains, ou aux bureaux de Placement et du Service sélectif, doivent parvenir à la Commission du service civil, à Ottawa, au plus tard le 14 juin 1943. Les demandes soumises antérieurement ne peuvent être transférées — les candidats doivent remplir de nouvelles formules. Cette annonce a été autorisée par le directeur du Service sélectif national.

Et puis, au travail... rafraichis BUVEZ Coca-Cola GLACÉ TRADE-MARK

Les graisses sont des munitions

La conservation de la graisse et des os commence à domicile et aboutit au front

SAVEZ-VOUS...

Qu'une livre de gras contient suffisamment de glycérine pour produire les explosifs nécessaires à tirer 150 balles d'un fusil Bren... Que deux livres de gras alimenteront une ronde de 20 coups de canon d'un avion Spitfire ou 10 obus de batterie anti-aérienne

Les os produisent du gras et de la colle forte pour avions...

Si nous économisons du gras à raison d'une once par personne par semaine cela signifierait 36,000,000 de livres par an, assez pour produire 3,600,000 livres de glycérine pour la fabrication des explosifs.

Nos soldats comptent sur vous

Tout chef de maison qui livre à un boucher détaillant, à un ramasseur, ou au comité de récupération, du gras fondu ou non fondu, ou des os, aura droit de recevoir de la personne à qui il fait la livraison, 4c la livre poids net pour les graisses fondues et 1c la livre pour les graisses non fondues.

Aux termes de l'ordonnance A-642, émise par la Commission des Prix et du Commerce et portant sur cette récupération,

"Gras fondu" signifie le gras fondu et tamisé pour enlever les matières résiduelles solides. Il comprend le jus et la graisse tamisés résultant de la cuisson de la viande.

"Gras non fondu" signifie le gras cru ou cuit en partie, libre de viande maigre et d'os mais non entièrement fondu.

"Os" signifie les os crus ou cuits du bétail, des moutons et des porcs.

CHAQUE ONCE COMPTE

Economisez et filtrez chaque goutte de graisse pour hâter la victoire. Vendez cette graisse à votre boucher ou remettez-la à votre comité de récupération.

AVIS AUX BOUCHERS, HOTELS, ETC.,

Une copie de l'ordonnance A-642 vous a été expédiée par la poste. Cette ordonnance s'applique aux propriétaires et gérants d'hôtels, restaurants et autres établissements où on sert des repas. Elle est d'une importance primordiale aux bouchers et aux abatteurs de bétail. Au cas où votre copie aurait été égarée, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment la pulpe et le papier aident au rationnement des vivres



Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir

RATIONNER LES VIVRES, C'EST LES DISTRIBUER À TOUS AVEC ÉQUITÉ. SANS PULPE NI PAPIER, LE RATIONNEMENT SERAIT IMPOSSIBLE.

IL FALLAIT PLUS D'UN DEMI-MILLION DE LIVRES DE PAPIER POUR IMPRIMER LES 13,000,000 CARNETS DE RATIONNEMENT RÉCEMMENT DISTRIBUÉS.

LE RATIONNEMENT DE LA GAZOLINE exige l'emploi additionnel de 466,000 lbs de papier pour imprimer 5,580,000 livrets et 10,000,000 formules de demandes. La distribution équitable des marchandises — le rationnement du beurre, du thé, du café, du sucre et de la gazoline — serait impossible sans le papier. Voilà un autre des nombreux usages essentiels du papier en temps de guerre.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

975 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Papotages du P'tit Doc
Des ondes blondes aux ondes blanches

L'homme a assuré son emprise sur le royaume des couleurs. L'une après l'autre, chacune a révélé ses secrets, et il n'est pas un ton qui puisse résister aujourd'hui aux tentatives de la synthèse.

muniqner aux houles "capitales" des reflets d'or terni ou de chocolat défraîchi. En plusieurs cas, les divers groupes de pigments se massent en groupements régionaux; ainsi peut-on expliquer comment un Toréador aux cheveux de jais peut porter un ilot de craine au haut de l'oreille gauche, ou comment une "glamorous blonde" peut peiner toute sa vie à dissimuler une touffe de poils fauves dans sa chevelure d'or.

Grâce au truchement ou au trichement de mille variétés foncièrement identiques de "retouching lotions" et de "tinting lotions", la chevelure naturellement ou artificiellement houleuse de la moitié renommée faible du genre humain peut aujourd'hui arborer l'une quelconque des colorations de l'arc-en-ciel. Des dames de soixante ans, pour compléter la métamorphose commencée par un traitement du visage à la paraffine, peuvent muer assez facilement la masse neigeuse de leur chevelure en un amoncellement noirâtre de "hornblende" ou de quelque autre ferro-magnésienne.

Ces pigments bénis auxquels les dames du monde ont dû consacrer tant de neuvaines n'ont pas, hélas! une durée éternelle. Dans les cas de maladie ou de fatigue, même sous le coup d'une saute d'humeur, il s'en suit assez souvent un déséquilibre physiologique d'où résulte l'atrophie des pigments. C'est là une opinion pour le moins logique du grisonnement ou du blanchissement des cheveux. Mais ce n'est pas, par contre, l'opinion de cette bonne barbe de Metchnikoff.

Metchnikoff, en dépit de son nom rébarbatif propre à le situer aux alentours de Stalingrad ou de Moscou, fut un parfait Français; il faudrait toutefois noter qu'il originaire de Karkov, cité populeuse qui, encore au début de la guerre, n'entraîna pas précisément dans les limites de la France. Ce Metchnikoff, quelles que furent son origine et sa nationalité, excella dans le domaine de la zoologie et de l'embryologie. Son autorité assura même sa nomination comme chef de laboratoire à l'Institut Pasteur. C'est dans ce milieu hautement scientifique et sans rien de commun avec les laboratoires d'une école primaire, que Metchnikoff poussa ses expériences sur la phagocytose. On lui doit la découverte et l'explication du rôle joué dans l'organisme par les phagocytes, cellules voraces capables d'englober les cellules voisines ou d'enlever à celles-ci certains éléments organiques.

La diversité naturelle dans la coloration des cheveux, tout comme la diversité naturelle dans la coloration de l'aile des papillons ou des plumes de l'oiseau, reste avant tout affaire de pigment. Dans le cas des tubes épidermiques ramassés en colonie sur la nudité du crâne des hommes, les pigments se cantonnent sur le pourtour interne de la tige creuse de chaque poil. Postés là comme des petits Michel-Ange soumis aux ordres de la nature, ils peuvent com-

En abrégant seulement d'une minute nos conversations au téléphone... nous épargnerions 110,000 heures par jour pour les communications de guerre

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu... ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées.

Vous les Roulez Mieux avec le TABAC A CIGARETTES OGDEN'S FINE CUT

Flo-glaze Peintures et Emaux La Qualité Flo-glaze est Maintenu... THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED - TORONTO

L. C. TAILLON 200, rue Labelle Tél. 114

et autres. Ces phagocytes, Gargantua microscopiques ou quasi-microscopiques, assouvissent sans cesse leur faim par l'absorption des globules rouges trop âgés, des microbes pathogènes et des toxines. On voit tout de suite leur rôle majeur dans l'assainissement de toute organisation animale.

Avec cette vie de labeur consacrée en son entier à l'étude de ces cellules spécialisées, il était tout naturel que Metchnikoff en arrivât à prêcher pour cette paroisse d'ouailles menues. D'après lui, les honorables phagocytes, toujours en quête de tissus vieillissants, se précipiteraient tout naturellement sur les chevelures affaiblies et y mèneraient un ravage hitlérien parmi l'atroupement savamment coloré des pigments capillaires. Les cheveux d'ébène, au grand désarroi de tous les beaux yeux de la terre, passeraient ainsi graduellement au gris puis au blanc.

Cette théorie plausible, si elle garde une application probative dans bon nombre de cas, ne manque pas de garder quelques lacunes en d'autres. Ainsi, on ne pourrait expliquer les blanchissements subits, ces malheureuses occurrences où un pauvre financier gagne le lit avec la chevelure "vin rouge" et se relève huit heures plus tard avec un placage de chaux éteinte sur l'occiput. Il n'explique pas l'albinisme subit du pauvre diable de pêcheur que l'imagination lumineuse d'un Edgar Poe dans une descente vertigineuse au coeur du Maelstrom. On pourrait plus facilement amener une explication de ces accidents par un revêtement de l'organisme sous le coup d'une forte émotion. Quoiqu'il en soit, le problème est posé, les chercheurs sont à l'oeuvre. D'ici là l'opinion de Metchnikoff ne manquera pas de prévaloir. Et l'Institut Pasteur peut se glorifier encore une fois d'avoir été le siège d'un labeur utile.

P'tit DOC

Où est l'amitié vraie?

"Souhaitons donc l'accord définitif entre Français, sans l'intervention des puissances extérieures," écrivait M. Georges Pelletier en guise de conclusion à son dernier article hebdomadaire intitulé: "De l'invasion d'Europe à l'accord français." "Souhaitons-le pour la paix à venir et parce que nous sommes tous, au Canada français, amis sincères de la France et des Français." Les Anglais maudits, les Américains mercantiles, qui, au lieu de rester respectivement dans leur île ou sur les côtes du Pacifique, sont allés en Afrique chasser de son empire colonial l'ennemi de toujours sont-ils des amis moins "sincères de la France et des Français" que "nous tous, du Canada français"?

Et sans intervention des puissances, pardon, des armées extérieures, la France serait-elle redevenue maîtresse de cet empire? Sans une autre intervention des mêmes puissances, re-pardon, armées extérieures en vue de l'invasion de l'Europe, la France et les Français pourraient-ils raisonnablement, sensément espérer redevenir également maîtres de la métropole? Décidément, il faudra donc encore que des conscripts, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, comme en France jusqu'au moment de sa capitulation en juin 1940, et des volontaires comme au Canada, au lieu de "rester derrière la porte de leurs pays respectifs menacés" (Chalout-Hamel), acceptent d'aller rencontrer l'ennemi où il se trouve en plus grand nombre, si l'on veut réellement soustraire un jour notre ancienne mère-patrie, dont "nous sommes tous, au Canada français, les amis sincères", à l'atroce occupation allemande dont elle est victime depuis déjà trois ans. Car on sait ce que vaut, selon l'Eglise, la Foi sans les oeuvres.

Par les temps qui courent, ils sont nombreux les cultivateurs dans la province de Québec qui pourraient en faire autant. On le sait, le problème de l'établissement des fils cause partout beaucoup d'angoisse. Si tous les pères chargés de grosses familles avaient la sagesse de profiter des temps que nous traversons, alors qu'ils peuvent vendre leur terre à bon compte, pour aller s'établir ailleurs avec leurs enfants, ils rendraient un service appréciable à la collectivité, à tous les points de vue.

The Province of Québec Laurentians Les Laurentides, au nord de Montréal, offrent d'incomparables avantages aux villégiateurs. Là, ce sont les vacances toute l'année. Les gens d'affaires qui, aujourd'hui, ne peuvent prendre de vacances quand ils le désirent savent qu'à quelque moment qu'ils puissent, s'évader, c'est toujours vacances dans les Laurentides.

COLONISATION Pour mes enfants

Ces jours derniers nous rencontrions à nos bureaux un cultivateur fort intéressant dans la personne de monsieur Charles Racine, de Sainte-Anne des Plaines. Monsieur Racine veut profiter des bonnes années pour préparer l'avenir de ses enfants. Fermier à l'aise, il a une terre évaluée à quelque \$10,000. Ceci sans compter son roulant et son cheptel qui, à l'heure qu'il est, représentent bien un autre \$10,000. Il n'est donc pas dans le chemin. S'il voulait mener la vie douce, ne penser qu'à lui-même, il pourrait sans misère passer le reste de ses jours sur sa terre dans sa paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

Mais monsieur Racine qui n'a que 43 ans, se rend compte des obligations qu'il a envers ses enfants. Il a trois garçons âgés respectivement de 16, 15 et 11 ans, deux filles de 14 et 9 ans et il veut les garder tous à la terre. Dans Sainte-Anne des Plaines, les possibilités d'établissement sont rares. De temps à autre, il peut bien se présenter une occasion d'acheter une terre mais il faut payer le gros prix. A ce compte là il est douteux qu'il puisse en trouver une pour chacun de ses enfants. Alors il a décidé de vendre son bien et d'aller repartir ailleurs. Il s'en va ces jours prochains visiter l'Abitibi avec sa femme dans le but d'acheter quelques lots voisins. Et c'est ce qui l'amena à nos bureaux.

Son projet est bien arrêté et surtout bien sensé. Comme la plupart de nos cultivateurs, monsieur Racine est un homme de gros bon sens. Il a pensé longuement à son affaire. Il prendra le temps qu'il faut pour se choisir un nouveau domaine. Il s'en va pour établir ses enfants. Il partira avec plusieurs milliers de dollars sans compter 15 bêtes à cornes, 5 chevaux, 30 cochons, des volailles, des moutons, un tracteur et tous les instruments aratoires nécessaires. Il se fera certainement un bel établissement dans l'Abitibi et surtout, il réussira sans difficulté à établir tous et chacun de ses enfants autour de lui. Ainsi, il leur viendra en aide au besoin; il verra lui-même à assurer le succès de leur établissement.

Province de Québec, District de Québec, No 45552 LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC, corps politique et incorporé, ayant son siège social au No 73, Grande Allée, en la cité de Québec, demande: vs AUGUSTIN AMYOT, autrefois de Cornwall, Ontario et maintenant de lieu inconnu, défendeur. Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du Canton de Grenville comme formant partie des lots deux lettres A et trois lettres A, dans le septième rang (pt 2A, 3A, VII) communément appelé Government Road; à déduire cependant la partie sud située entre le chemin allant à Brownsburg vers l'est et la ligne de concession entre le sixième et le septième rang; borné le morceau ci-venu au nord par les terres du huitième rang, au sud par ledit chemin allant à Brownsburg, à l'est par les lots 1A et à l'ouest par ledit Government Road, sans bâtisse dessus. Pour être vendu à la porte de l'église catholique de Grenville, MARDI le VINGT-NEUF JUIN à DEUX heures de l'après-midi. Le shérif, ALBERT FOURNELLE, Bureau du shérif, Saint-Jérôme, 19 mai 1943.

A vendre

3 balustrades en fer pour balcon à vendre. 4 pieds x 6 — 4 pieds x 17 1/2 — 4 pieds x 23. Doit être vendu tout de suite. Prix avantageux. Pour information s'adresser à J.-H.-A. Labelle Ltée, 303 ave Parent St-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD

publié par L'Avenir du Nord Cie, Ltée, imprimé par J.-H.-A. Labelle, Limitée, Saint-Jérôme

NOUS SOMMES ACHETEURS de bois de chauffage de 3 et 4 pds., croûtes et bâtons attachés 4 pds. Livraison par chars ou camions. Mentionnez la quantité en mains et la station de chargement. BOIRE & FRERES INC.

COIN DES PROFESSIONNELS FORTIER & PREVOST AVOCATS 160, avenue Parent SAINT-JEROME Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST Téléphones : 258 - 201 - 35

AVOCAT LEGAULT & LEGAULT AVOCATS et PROCUREURS L.-L. LEGAULT, R.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. Tél. 60 295 rue Main LACHUTE GUY LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 - Montréal

AVOCAT Paul Larose, LL.B. AVOCAT 128, rue Blainville SAINTE-THERESE Téléphone 50

AVOCAT MARIO BEAUDRY B.A., LL.M. Avocat et Procureur STE-AGATHE-DES-MONTS Résidence : 159, Tour du Lac Tél. 374 Bureau : 43, S.-Vincent Tél. 217

NOTAIRE J.-MARC VERMETTE NOTAIRE Saint-Janvier Co. Terrebonne Tél. 622 - 22

ARCHITECTE LOUIS NICOLAS ARCHITECTE 430, rue MELANÇON Tél. 510 SAINT-JEROME

André Racine, O. O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m. Le soir sur appointment Téléphone 626

PETITES ANNONCES Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. TARIF 2 sous le mot, minimum 40c. ou 3 insertions pour \$1.00.

A VENDRE 2 robes de Maska - Un trailer avec char Lincoln. Prix avantageux. S'adresser à 168, rue Laviolette, Saint-Jérôme. 194 A LOUER Grand garage (3 portes) et grand bâtisse (environ 20 x 65) pouvant servir d'entrepôt. Faciles d'accès. Rue Godmer. S'adresser à R. Castonguay, 281, rue Labelle, Saint-Jérôme. 193 TERRAINS A VENDRE Au Lac Connelly - Dix milles de Saint-Jérôme - Place idéale pour maison d'été. - Endroit pourvu de toutes les commodités, chapelle, bureau de poste, etc. S'adresser à Albert Thinel, maître de poste, Lac Connelly, Qué.

AVOCAT GASTON GIBEAULT AVOCAT de BOURASSA & GIBEAULT Tél. 60 5, rue Préfontaine

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS CLAUDE PREVOST Substitut du Procureur général (district de Montréal) BENOIT ROBERT GUY ROBERT Prévost, Robert & Robert AVOCATS & PROCUREURS Edifice Transportation, Ch. 202, 132 ouest, rue S.-Jacques PL. 5069

AVOCAT Lucien Bourbonnais AVOCAT - BARRISTER 10 OUEST, RUE ST. JACQUES SUITE - IMMEUBLE THEMIS Plateau 3241

DENTISTE Dr. Jules Pagé CHIRURGIEN - DENTISTE Ex-interne à Forsyth, Boston 310, rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

Armand Parent COMPTABLE-VERIFICATEUR Autorisé de la Commission Municipale de Québec CLASSE "A" Rés.: 389, boulevard Melançon Bureau : 500, avenue du Palais SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger, C.P.A. Comptable public licencié Expert en Impôts sur le revenu et taxe de vente 630 ouest, DORCHESTER MONTREAL

"CORRESPONDANCE" Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC. 187

C.-A. LORRAIN & Fils ASSURANCES GENERALES Vendeurs autorisés des Autos Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile Tél. No 58 - Saint-Jérôme Bureau existant depuis 40 ans

ATTENTION! Nous achèterons comptant les tricycles et les bicyclettes d'enfants. Si vous en avez un à vendre téléphonez à Tél. 54. Nous irons le voir et l'évaluerons. La Ferronnerie A. Langlois Ltée 503, rue Saint-Georges Tél. 54 Saint-Jérôme

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Le vendredi, 4 juin, l'honorable Hector Perrier était à son bureau de Montréal, recevant comme à l'habitude, de nombreux visiteurs. Dans la soirée, au Cercle Universitaire, il assistait à une fête organisée à l'occasion de l'inauguration de l'Université de Montréal. Le lendemain, samedi, le Ministre était à son bureau où, en plus de recevoir quelques personnes, il expédiait une volumineuse correspondance. Dimanche, on retrouvait M. Perrier à Saint-Jérôme, assistant à la 14e réunion annuelle de l'Amicale des Anciens du Collège. Cette réunion était sous la présidence d'honneur de M. le Chanoine Emile Dubois, curé de St-Jérôme et de M. Paul-Emile Rodier, président de l'Amicale. Plus tard, dans la journée, le ministre était à Shawbridge rencontrant quelques amis et profitant de la circonstance pour jeter un coup d'oeil sur les travaux de construction de routes actuellement en exécution.

Lundi, le ministre passait la journée à son bureau de Montréal et présidait, dans la soirée, à une séance de démonstration pédagogique organisée par l'Association des dames patronesses de l'Institut des Sourdes-Muettes. Il partit le même soir pour Québec où il passa les journées de mardi, mercredi et jeudi, assistant à des séances de la Chambre, des réunions de Comités et des assemblées du Conseil des ministres.

Exposition d'arts domestiques à l'École Ménagère Régionale

L'exposition annuelle des arts domestiques à l'École Ménagère Régionale de Saint-Jérôme, se tiendra les samedi et dimanche, 12 et 13 juin prochains.

Les arts domestiques sont à l'ordre du jour: source d'économie et de beauté au foyer, ils secondent admirablement les éducatrices, contribuant au maintien de la sécurité au foyer et préparant à notre peuple des lendemains heureux.

En venant encourager les efforts ingénieux de ces jeunes filles et de ces dames qui ont volontiers manié l'aiguille et la navette, qui ont taillé les vêtements, confectionné de leurs mains des objets d'arts et pétri le pain qui fait les forts, notre public jérômien, nos maisons religieuses, et les Cercles des Femmes de la région feront oeuvre bonne. L'exposition aura lieu dans les salles de l'École, 496, rue Labelle, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Requête de l'United Textile au Conseil régional

Le comité exécutif du local 1, de l'United Textile Workers of Canada, qui groupe les employés de la compagnie Regent Knitting Mills de Saint-Jérôme, au nombre de 618, vient d'envoyer un télégramme à M. J.-B. Germain, administrateur du Conseil régional du Québec, réclamant une décision du Conseil, en rapport avec la requête qui fut déposée devant lui le 26 mai dernier et qui avait trait à la rétroactivité de la convention collective signée le 9 avril 1943 entre la compagnie Regent Knitting et l'union.

Ainsi que l'expliquait cette requête: "Un mémoire de convention collective, contenant toutes les demandes et les clauses auxquelles réfère le dossier Q. 906, du Conseil régional, a été proposé à la compagnie Regent Knitting le 15 décembre 1942.

"En fait de quoi, les officiers et les membres du local 1, de l'U.T.W.C. demandent par la présente, au Conseil régional de Québec, de bien vouloir reconstruire leur présente décision en ce qui a trait à la rétroactivité de ces dites augmentations prévues, et que cette rétroactivité soit rapportée telle que précédemment soumise conjointement par la compagnie et l'union, soit au 22 février 1943, pour toutes les considérations mentionnées dans la présente requête.

Colonne paroissiale

Naissances

CORBELL — A. M. et Mme Hervé Corbell (Georgette Pellerin), un fils, né le 3 juin et baptisé le 4: J.-Claude-René. Parrain et marraine, M. et Mme René Martin.

RICHER — A. M. et Mme Lionel Richer (Cécile Deschâtelets), une fille, née le 4 juin et baptisée le 5: M.-Huguette-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Deschâtelets.

FAUBERT — A. M. et Mme Georges-E. Faubert (Jeannette Prévost), une fille, née le 1er juin et baptisée le 6: M.-Rose-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Prévost.

BEAUDRY — A. M. et Mme Armand Beaudry (Madeleine Gougeon), née et baptisée le 6 juin: M.-Rolande-Ghislainne. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Beaudry.

BILODEAU — Au cadet-officier et à Mme René Bilodeau (Gabrielle Dagenais), un fils, né le 3 juin et baptisé le 6: J.-Albert-Jacques-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Lesage.

LEMOYNE de MARTIGNY — A. M. Camille LeMoine de Martigny, avocat, et à Mme de Martigny (Françoise Sigouin), un fils, né le 19 mai et baptisé le 6 juin: J.-François-Camille. Parrain, M. Jacques LeMoine de Martigny; marraine, Dame Vve Camille LeMoine de Martigny.

LAUZON — A. M. et Mme Aimé Lauzon (Jeannette Brabant), un fils, né le 6 juin et baptisé le 7: J.-Jocelin-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Lauzon.

PLOUFFE — A. M. et Mme Euclide Plouffe (Rolande Morel), une fille, née le 7 juin et baptisée le 8: M.-Dorina-Pierrette. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Plouffe.

PROCHAINS MARIAGES

Durand-Guénette
Samedi le 12 juin, à 7.30 heures, sera béni le mariage de M. Florent Durand, fils de feu Hormidas Durand et de Maria Lauzon, avec Carmen Guénette, fille de M. et Mme Albert Guénette.

Saint-Denis-Long
A 7.30 heures, samedi le 12 juin, aura lieu le mariage de M. Albert Saint-Denis, fils de M. et Mme Raoul Saint-Denis, avec Mlle Florence Long, fille de M. et Mme Georges Long.

Prud'homme-Gingras
Samedi le 12 juin, à 8 heures, aura lieu le mariage de M. Gérard Prud'homme, de la R.C.A.F., Chatham, N.B., fils de M. et Mme Henri Prud'homme, de Hull, avec Mlle Hélène Gingras, fille de M. et Mme Raoul Gingras.

Beauchamp-Charbonneau
Samedi le 12 juin, à 8 heures 30, aura lieu le mariage de M. Gérard Beauchamp, fils de M. et Mme Elzéar Beauchamp, avec Mlle Cécile Charbonneau, fille de M. Joseph Charbonneau et de Mme Charbonneau, décédée.

VIGILE DE LA PENTECOTE

Demain samedi 12 juin, veille de la Pentecôte, maigre et jeûne.

LES QUATRE-TEMPS

Mercredi, vendredi et samedi de la semaine prochaine, les Quatre-Temps, jours maigres et jours de jeûne.

Condolances

La direction et les employés de J.-H.-A. Labelle, Limitée transmettent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. Paul Deschambault, ancien directeur de la fanfare de Saint-Jérôme, décédé le 4 juin dernier.

A tous les citoyens de la ville de Saint-Jérôme

Funérailles de M. P. Deschambault, directeur de la fanfare de S.-Jérôme

Dans un but hygiénique spécialement, en même temps que pour sauver l'aspect de propreté de la ville, le Conseil municipal croit recommandable, du moins pour la saison d'été, que l'enlèvement des vidanges soit fait durant la nuit. Ainsi on ne verra plus les poubelles et toutes sortes de récipients remplis de détritus et répandant de mauvaises odeurs, passer des parties de journées sur le bord des rues.

Donc, à partir de la semaine commençant le 14 juin courant, les vidangeurs feront leur travail comme suit, à partir de 10 heures du soir: Quartier Saint-Joseph: Dans la nuit du lundi au mardi; Quartier Labelle: Dans la nuit du mardi au mercredi; Quartier Saint-Jean-Baptiste: Dans la nuit du mercredi au jeudi; Quartier Saint-Louis: Dans la nuit du jeudi au vendredi.

Appel est fait à tous les citoyens de coopérer avec le Conseil municipal dans cette décision.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Chambre de Commerce de Saint-Jérôme

Le comité des visites industrielles de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme invite les membres de la Chambre, de même que les hommes d'affaires de Saint-Jérôme, à visiter notre camp militaire, mardi le 15 juin.

La réputation du Lt-colonel Broseau n'est plus à faire; il s'est appliqué à développer les relations les meilleures avec nos autorités civiles et religieuses, et nous sommes assurés que, pour nos hommes d'affaires, cette visite sera une expérience à la fois intéressante et instructive.

Le rallemeut se fera en face du marché, rue Saint-Georges, à 4 h. p.m., mardi le 15 juin, joignez-vous nombreux. Nos hommes d'affaires sont assurés d'une chaleureuse réception.

Qu'on ne l'oublie pas. Qu'il n'y ait qu'un seul rendez-vous, mardi le 15 juin à 4 heures, en face du marché. (Communiqué)

Emploi d'été pour les institutrices

M. W.-H. Sanderson, gérant du bureau local de Placement et du Service sélectif, déclare avoir reçu de M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, des instructions spéciales relativement aux mesures qu'il importe de prendre pour faire absorber les institutrices et institutrices par l'agriculture ou d'autres occupations essentielles pour les vacances d'été.

"L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du travail", a ajouté M. Sanderson, exhortait dernièrement les maîtres et maîtresses d'école à s'adonner, durant l'été, à du travail de ferme ou à d'autres entreprises essentielles. Le ministre leur demandait de ne pas considérer la fermeture des écoles, cette année, comme le signal d'un congé, mais plutôt comme une occasion de contribuer directement à la solution des problèmes de main-d'oeuvre que la guerre pose au Canada.

M. Sanderson a déclaré que le bureau local de Placement s'occupera tout particulièrement de l'inscription des institutrices et institutrices, soit pour du travail dans ce district, soit pour du travail essentiel dans leur propre localité ou même ailleurs, selon l'endroit où existe le besoin de main-d'oeuvre.

Ce n'est pas l'intention du Service sélectif a souligné M. Sanderson, d'éloigner les institutrices et institutrices des cours spéciaux d'été que parfois il leur faut suivre. Par ailleurs, on insiste sur le fait que l'enseignement lui-même est classé dans une haute catégorie prioritaire et qu'il s'agit, en l'occurrence, de faire accepter du travail aux institutrices pour l'été seulement, après quoi ils retourneront à la profession enseignante.

Adopté à l'unanimité.
LE MAIRE, (Signé) Alf. Cherrier.
LE GREFFIER, (Signé) E. Martin.

Condolances

A une séance spéciale du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, tenue le 5 juin 1943, en la salle ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, 280, rue Labelle et à laquelle étaient présents: son honneur le maire, Dr Alfred Cherrier et MM. les échevins A. Vaillancourt, A. Richer, J. Chartrand, H. Trudel, L. Juteau et J. Forget formant quorum sous la présidence du maire, la résolution suivante a été adoptée:

Décès de M. PAUL DESCHAMBAULT Sympathies à la famille
Il est unanimement résolu que les membres de ce Conseil ont appris avec le plus vif regret, le décès de Monsieur Paul Deschambault, chef de la fanfare de Saint-Jérôme. Que ce Conseil offre à la famille en deuil ses plus sincères sympathies dans le malheur qui la frappe. Que copies de la présente soient transmises aux journaux locaux, pour publication.

Adopté à l'unanimité.
LE MAIRE, (Signé) Alf. Cherrier.
LE GREFFIER, (Signé) E. Martin.

La Ferronnerie A. Langlois Limitée

est maintenant déménagée dans son nouveau local, à

503 St-Georges, coin Ste-Marguerite

Nous invitons cordialement la population à venir visiter notre nouveau local

Funérailles de M. P. Deschambault, directeur de la fanfare de S.-Jérôme

Me assemblée annuelle des anciens élèves du Collège Commercial

Dimanche dernier environ deux cents anciens élèves, répondant à la pressante invitation du bureau de direction de leur amicale, venaient de tous les points du Québec et de l'Ontario pour revoir leur Alma-Mater, saluer leurs anciens maîtres et fraterniser avec de vieux condisciples.

Plusieurs personnages voulurent encourager de leur présence et de leur parole ce convention organisé par l'affection, le dévouement et la reconnaissance. M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, l'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial, MM. les maires Alfred Cherrier et Omer Filion, MM. les commissaires J.-N. Desjardins et J.-A. Lessard, MM. les abbés L. Lauzon et P. Labelle, MM. les instituteurs J.-E. Prévost et J. Proulx, M. J.-W. Cyr, marchand.

Dès huit heures et demie les premiers visiteurs inscrivirent leurs noms et épinglaient l'insigne de la fête. La journée débuta par la messe célébrée au Collège par M. l'abbé L. Lauzon, aumônier, lequel donna le sermon.

Tous se rendirent ensuite dans la salle des fêtes pour entendre le rapport des officiers et procéder à l'élection des membres du Bureau de direction pour la prochaine année. La fanfare du Collège agrémenta l'assemblée de plusieurs pièces musicales très bien exécutées. M. le président P.-E. Rodier souhaita la bienvenue à tous les anciens professeurs et élèves, puis fit le rapport des activités de l'amicale. M. Marcel Savard, secrétaire, lut le procès verbal de l'assemblée du 27 septembre dernier, puis lut les lettres d'excuse de plusieurs invités. M. Félix Vézina, trésorier, vit son rapport financier adopté à l'unanimité. M. Octave Tessier présida ensuite les élections qui donna le résultat suivant: Henri Paré, président; François Vézina, 1er vice-président; Achille Lebeau, 2e vice-président; Alfred Morin, secrétaire; Arthur Boivin, trésorier; Fr. Urbain, assistant, M. l'abbé P. Labelle aumônier. Les directeurs sont: Fr. Adolphe, M. J.-A. Charbonneau, Louis Dion, André Duchesneau, Lionel Dufresne, Henri Dupras, Ed. Ethier, Rog. Foisy, J.-J. Lucas, Fr. Ls-de-Gronzague, M. S. Morand, H. Prévost, M. Savard, E. St-Onge, H. Thinel, F. Vézina.

Après les élections eut lieu la photographie puis le banquet servi dans la salle de récréation des élèves. La fanfare du Collège exécuta plusieurs morceaux fort goûtés pendant le repas. M. P.-E. Rodier, conciliateur dans la province de Québec pour le Bureau au sélectif fédéral, présidait.

Plusieurs invités prirent la parole au cours du dîner. M. le chanoine Emile Dubois, curé, répondit à la santé du Pape. Le Frère Marie-Olivier, représentant du T.C. Fr. Visiteur provincial, répondit à la santé de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. François Vézina, professeur des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, répondit à la santé de son Alma-Mater. L'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, loua la formation morale, civique et intellectuelle donnée par les Frères des Ecoles Chrétiennes ainsi que par les autres religieux dans toute la province. Il se dit très heureux de pouvoir faire du bien à la ville de Saint-Jérôme en favorisant l'ouverture d'une école artisanale pour le mois de septembre prochain. Il souhaita de la voir si bien remplie toute l'année que le gouvernement soit obligé d'en construire une belle grande prochainement, du genre de celles qui existent déjà en d'autres villes. Il se dit heureux aussi d'avoir de son influence pour accorder à Saint-Jérôme un hôpital convenable. Il félicita les anciens élèves de leur fidélité à leur Alma-Mater et ajouta qu'il ferait son possible pour aider la commission scolaire à ouvrir une douzième année au Collège Commercial. M. P.-E. Rodier remercia l'honorable secrétaire provincial de ses bonnes paroles, puis il offrit ses hommages et ceux des anciens élèves à M. le chanoine E. Dubois. Il félicita M. le sénateur Prévost et M. le commissaire Lessard de leur récente décoration scolaire et M. P.-A. Castonguay, ancien président de l'Amicale, d'avoir été élu président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme. Ont aussi adressé la parole M. Alfred Cherrier et Omer Filion, maires de Saint-Jérôme, le Frère Rosius, directeur du collège.

Dans l'après-midi, des jeux variés amusèrent les anciens élèves. Une vingtaine de prix furent distribués aux vainqueurs. Un goûter fut servi à cinq heures, puis la bénédiction du Saint-Sacrement clôtura ce beau convention.

Après les élections eut lieu la photographie puis le banquet servi dans la salle de récréation des élèves. La fanfare du Collège exécuta plusieurs morceaux fort goûtés pendant le repas. M. P.-E. Rodier, conciliateur dans la province de Québec pour le Bureau au sélectif fédéral, présidait.

Plusieurs invités prirent la parole au cours du dîner. M. le chanoine Emile Dubois, curé, répondit à la santé du Pape. Le Frère Marie-Olivier, représentant du T.C. Fr. Visiteur provincial, répondit à la santé de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. François Vézina, professeur des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, répondit à la santé de son Alma-Mater. L'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, loua la formation morale, civique et intellectuelle donnée par les Frères des Ecoles Chrétiennes ainsi que par les autres religieux dans toute la province. Il se dit très heureux de pouvoir faire du bien à la ville de Saint-Jérôme en favorisant l'ouverture d'une école artisanale pour le mois de septembre prochain. Il souhaita de la voir si bien remplie toute l'année que le gouvernement soit obligé d'en construire une belle grande prochainement, du genre de celles qui existent déjà en d'autres villes. Il se dit heureux aussi d'avoir de son influence pour accorder à Saint-Jérôme un hôpital convenable. Il félicita les anciens élèves de leur fidélité à leur Alma-Mater et ajouta qu'il ferait son possible pour aider la commission scolaire à ouvrir une douzième année au Collège Commercial. M. P.-E. Rodier remercia l'honorable secrétaire provincial de ses bonnes paroles, puis il offrit ses hommages et ceux des anciens élèves à M. le chanoine E. Dubois. Il félicita M. le sénateur Prévost et M. le commissaire Lessard de leur récente décoration scolaire et M. P.-A. Castonguay, ancien président de l'Amicale, d'avoir été élu président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme. Ont aussi adressé la parole M. Alfred Cherrier et Omer Filion, maires de Saint-Jérôme, le Frère Rosius, directeur du collège.

Dans l'après-midi, des jeux variés amusèrent les anciens élèves. Une vingtaine de prix furent distribués aux vainqueurs. Un goûter fut servi à cinq heures, puis la bénédiction du Saint-Sacrement clôtura ce beau convention.

Après les élections eut lieu la photographie puis le banquet servi dans la salle de récréation des élèves. La fanfare du Collège exécuta plusieurs morceaux fort goûtés pendant le repas. M. P.-E. Rodier, conciliateur dans la province de Québec pour le Bureau au sélectif fédéral, présidait.

Plusieurs invités prirent la parole au cours du dîner. M. le chanoine Emile Dubois, curé, répondit à la santé du Pape. Le Frère Marie-Olivier, représentant du T.C. Fr. Visiteur provincial, répondit à la santé de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. François Vézina, professeur des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, répondit à la santé de son Alma-Mater. L'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, loua la formation morale, civique et intellectuelle donnée par les Frères des Ecoles Chrétiennes ainsi que par les autres religieux dans toute la province. Il se dit très heureux de pouvoir faire du bien à la ville de Saint-Jérôme en favorisant l'ouverture d'une école artisanale pour le mois de septembre prochain. Il souhaita de la voir si bien remplie toute l'année que le gouvernement soit obligé d'en construire une belle grande prochainement, du genre de celles qui existent déjà en d'autres villes. Il se dit heureux aussi d'avoir de son influence pour accorder à Saint-Jérôme un hôpital convenable. Il félicita les anciens élèves de leur fidélité à leur Alma-Mater et ajouta qu'il ferait son possible pour aider la commission scolaire à ouvrir une douzième année au Collège Commercial. M. P.-E. Rodier remercia l'honorable secrétaire provincial de ses bonnes paroles, puis il offrit ses hommages et ceux des anciens élèves à M. le chanoine E. Dubois. Il félicita M. le sénateur Prévost et M. le commissaire Lessard de leur récente décoration scolaire et M. P.-A. Castonguay, ancien président de l'Amicale, d'avoir été élu président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme. Ont aussi adressé la parole M. Alfred Cherrier et Omer Filion, maires de Saint-Jérôme, le Frère Rosius, directeur du collège.

Dans l'après-midi, des jeux variés amusèrent les anciens élèves. Une vingtaine de prix furent distribués aux vainqueurs. Un goûter fut servi à cinq heures, puis la bénédiction du Saint-Sacrement clôtura ce beau convention.

Après les élections eut lieu la photographie puis le banquet servi dans la salle de récréation des élèves. La fanfare du Collège exécuta plusieurs morceaux fort goûtés pendant le repas. M. P.-E. Rodier, conciliateur dans la province de Québec pour le Bureau au sélectif fédéral, présidait.

Plusieurs invités prirent la parole au cours du dîner. M. le chanoine Emile Dubois, curé, répondit à la santé du Pape. Le Frère Marie-Olivier, représentant du T.C. Fr. Visiteur provincial, répondit à la santé de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. François Vézina, professeur des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, répondit à la santé de son Alma-Mater. L'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, loua la formation morale, civique et intellectuelle donnée par les Frères des Ecoles Chrétiennes ainsi que par les autres religieux dans toute la province. Il se dit très heureux de pouvoir faire du bien à la ville de Saint-Jérôme en favorisant l'ouverture d'une école artisanale pour le mois de septembre prochain. Il souhaita de la voir si bien remplie toute l'année que le gouvernement soit obligé d'en construire une belle grande prochainement, du genre de celles qui existent déjà en d'autres villes. Il se dit heureux aussi d'avoir de son influence pour accorder à Saint-Jérôme un hôpital convenable. Il félicita les anciens élèves de leur fidélité à leur Alma-Mater et ajouta qu'il ferait son possible pour aider la commission scolaire à ouvrir une douzième année au Collège Commercial. M. P.-E. Rodier remercia l'honorable secrétaire provincial de ses bonnes paroles, puis il offrit ses hommages et ceux des anciens élèves à M. le chanoine E. Dubois. Il félicita M. le sénateur Prévost et M. le commissaire Lessard de leur récente décoration scolaire et M. P.-A. Castonguay, ancien président de l'Amicale, d'avoir été élu président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme. Ont aussi adressé la parole M. Alfred Cherrier et Omer Filion, maires de Saint-Jérôme, le Frère Rosius, directeur du collège.

Dans l'après-midi, des jeux variés amusèrent les anciens élèves. Une vingtaine de prix furent distribués aux vainqueurs. Un goûter fut servi à cinq heures, puis la bénédiction du Saint-Sacrement clôtura ce beau convention.

Après les élections eut lieu la photographie puis le banquet servi dans la salle de récréation des élèves. La fanfare du Collège exécuta plusieurs morceaux fort goûtés pendant le repas. M. P.-E. Rodier, conciliateur dans la province de Québec pour le Bureau au sélectif fédéral, présidait.

Plusieurs invités prirent la parole au cours du dîner. M. le chanoine Emile Dubois, curé, répondit à la santé du Pape. Le Frère Marie-Olivier, représentant du T.C. Fr. Visiteur provincial, répondit à la santé de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. François Vézina, professeur des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, répondit à la santé de son Alma-Mater. L'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, loua la formation morale, civique et intellectuelle donnée par les Frères des Ecoles Chrétiennes ainsi que par les autres religieux dans toute la province. Il se dit très heureux de pouvoir faire du bien à la ville de Saint-Jérôme en favorisant l'ouverture d'une école artisanale pour le mois de septembre prochain. Il souhaita de la voir si bien remplie toute l'année que le gouvernement soit obligé d'en construire une belle grande prochainement, du genre de celles qui existent déjà en d'autres villes. Il se dit heureux aussi d'avoir de son influence pour accorder à Saint-Jérôme un hôpital convenable. Il félicita les anciens élèves de leur fidélité à leur Alma-Mater et ajouta qu'il ferait son possible pour aider la commission scolaire à ouvrir une douzième année au Collège Commercial. M. P.-E. Rodier remercia l'honorable secrétaire provincial de ses bonnes paroles, puis il offrit ses hommages et ceux des anciens élèves à M. le chanoine E. Dubois. Il félicita M. le sénateur Prévost et M. le commissaire Lessard de leur récente décoration scolaire et M. P.-A. Castonguay, ancien président de l'Amicale, d'avoir été élu président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme. Ont aussi adressé la parole M. Alfred Cherrier et Omer Filion, maires de Saint-Jérôme, le Frère Rosius, directeur du collège.

Me assemblée annuelle des anciens élèves du Collège Commercial

A Val-Morin

5 mai Une vente par Honoré Peltier à Alfred Riopel, employé de Laurentian Textile Co., reçue le 20 avril 1943, d'un emplacement faisant partie des nos 293 et 295 paroisse Saint-Jérôme. Enregistrée sous nos 131212.

17 mai Une vente par Emile Drapeau à Bruno Labelle, paroisse Saint-Canut, reçue le 6 mai 1943, du no 1 paroisse Saint-Jérôme. Enregistrée sous nos 131314.

21 mai Une déclaration d'héritage par Aimé Guénette, reçue le 12 avril 1943. Par laquelle le comparant déclare que sa mère Marie Louise Beauchamp, veuve André Guénette est décédée sans testament le 30 mars 1943, laissant pour ses héritiers, ses fils et filles au nombre de onze, savoir: Aimé, Albert, Joseph, Arthur, Donat, André, Marie-Ange, épouse de Rodrigue Pilon, Marie, épouse de Joseph Bergeron, Eugénie, épouse de Wilfrid Brisebois, Marie-Louise, épouse de Alfred Dufour. Que parmi les biens composant la succession de la dite Marie-Louise Beauchamp se trouvent les nos 436 et 498 paroisse Saint-Jérôme. Enregistrée sous nos 131363.

21 mai Une donation par Pierre Baumgarten à ses fils Alfred et Arthur Baumgarten, reçue le 29 février 1940, à Arthur la juste moitié nord et à Alfred la juste moitié sud du no 531 de la paroisse Saint-Jérôme. A diverses charges. Enregistrée sous nos 131362.

21 mai Une vente par Philippe Boivin à Armand Laroche, reçue le 15 mai 1943, du no 160 paroisse Saint-Jérôme. Enregistrée sous nos 131368.

21 mai Une vente par Joseph Labelle à Mlle Cécile Charette, reçue le 19 mai 1943, de partie du no 438 paroisse Saint-Jérôme. Enregistrée sous nos 131372.

21 mai Une donation par Aimé Guénette à sa sœur Marie-Louise Guénette, épouse de Alfred Dufour, reçue le 19 mai 1943, de partie du no 436 paroisse Saint-Jérôme. A diverses charges. Enregistrée sous nos 131366.

28 mai Une vente par United Shoe Machinery Company of Canada Limited à Leslie John Mimeo, 3586a rue Alwyn, Montréal, reçue le 25 mai 1943, partie du no 446 paroisse Saint-Jérôme. Enregistrée sous nos 131408.

Baseball à Saint-Jérôme

La Ligue de baseball de Saint-Jérôme continuera ses activités cet été tout comme l'an dernier. Quatre clubs feront partie de la ligue et les gérants sont à balancer leur équipe respective de façon à présenter des programmes intéressants et des joutes contestées.

L'ouverture officielle de la ligue aura lieu dimanche prochain 13 juin à 2 heures au terrain de jeu municipal. La ligue aura trois programmes réguliers chaque semaine: les mardis et jeudis soir et les dimanches après-midi. Nous comptons sur l'encouragement et le support de toute la population de Saint-Jérôme. Plusieurs estrades ont été aménagées sur le terrain de jeu de sorte que les foules pourront s'assurer de bonnes places pour voir à l'oeuvre nos joueurs locaux.

Nous espérons que la ligue connaîtra encore une fois une saison florissante tout en récréant le public jérômien.

Contrat collectif à Sainte-Agathe

Le ministère provincial du travail annonce la signature d'un contrat collectif par le syndicat catholique de la construction et la ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Ce décret ne s'applique qu'à la corporation. Après sa mise en vigueur, l'entente n'expirera que le 31 mars 1944, mais elle ne se renouvellera automatiquement si aucune des parties ne manifeste l'intention de l'abroger.

Fête des Pères

Dimanche le 20 juin

Donnez-lui un souvenir qu'il appréciera avec plaisir.

Venez-lui choisir, une chemise, un pyjama, des bas, une cravate, un parapluie, une canne, une veste en laine, des pantalons, mouchoirs, ceintures, bretelles, etc.

Souvenez-vous de votre papa en ce jour de la fête des pères. Nous vous fournissons des cartes appropriées pour souhaits. Ces cartes seront données gratis.

Voyez nos vitrines spéciales.

Mutations de propriétés

Avia des mutations enregistrées en la paroisse de Saint-Jérôme durant le mois de mai 1943.
1er mai Une donation par Delphis Desjardins à son fils Camille Desjardins, reçue le 26 avril 1943, l. du no 292 paroisse Saint-Jérôme; 2 d'un autre immeuble situé dans la ville Saint-Jérôme. A diverses charges. Enregistrée sous nos 131194.

J.-W. CYR

Tél. 418

314, S.-Georges S.-Jérôme

A Val-Morin

Les camps de santé Bruchési

Tout dernièrement, les membres des Camps de Santé Bruchési se réunissent pour tenir leur assemblée annuelle. Après avoir étudié différentes questions d'intérêt pour la corporation, le bilan de l'année, soumis par le trésorier, Monsieur J.-U. Boyer, a été adopté.

Il fut ensuite procédé à l'élection des directeurs qui sont: MM. Romuald Bourque, J.-U. Boyer, docteur A.-M. Cholette, Claude Demers, Armand Dupuis, Joseph Gingras, docteur J.-A. Jarry, Jean-C. Lallemand, Emile Massicotte, docteur Oscar Mercier et Geo-F. Reid.

Immédiatement après l'assemblée, les directeurs se réunirent pour choisir les officiers, avec le résultat suivant: Président, Me Emile Massicotte; vice-président, Jean-C. Lallemand; trésorier, J.-U. Boyer; directeur-médical, docteur A.-M. Cholette et secrétaire, Claude Demers.

L'ouverture des camps de santé se fera vers le 27 juin, alors qu'environ cinq cent cinquante enfants envahiront les terrains mis à leur disposition dans le Nord. On se rappelle que les camps de santé se trouvent dans le comté de Terrebonne, et c'est grâce aux généreuses subventions de la Fédération des oeuvres de charité et du gouvernement provincial, par l'entremise du Secrétaire Provincial, l'honorable Hector Perrier, et du ministre de la Santé, l'honorable Henri Groulx, qu'il est permis à l'association de travailler à fournir aux enfants les bienfaits d'un séjour dans la montagne, au cours des mois d'été.

Immédiatement après l'assemblée, les directeurs se réunirent pour choisir les officiers, avec le résultat suivant: Président, Me Emile Massicotte; vice-président, Jean-C. Lallemand; trésorier, J.-U. Boyer; directeur-médical, docteur A.-M. Cholette et secrétaire, Claude Demers.